



HAL
open science

France : Tenue de rigueur imposée

Eric Heyer, Marion Cochard, Bruno Ducoudre, Hervé Péléraux, Mathieu Plane

► To cite this version:

Eric Heyer, Marion Cochard, Bruno Ducoudre, Hervé Péléraux, Mathieu Plane. France : Tenue de rigueur imposée : Perspectives économiques 2013-2014 pour l'économie française. Revue de l'OFCE, 2013, 129, pp.102-169. hal-00972738v1

HAL Id: hal-00972738

<https://sciencespo.hal.science/hal-00972738v1>

Submitted on 22 May 2014 (v1), last revised 3 Jul 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRANCE : TENUE DE RIGUEUR IMPOSÉE

PERSPECTIVES 2013-2014 POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Département analyse et prévision¹, Éric Heyer, Marion Cochard,
Bruno Ducoudré, Hervé Péléraux et Mathieu Plane

En moyenne annuelle, l'économie française devrait connaître en 2013 un léger recul de son PIB (-0,2 %) et une modeste reprise en 2014, avec une croissance de 0,6 %. Cette performance particulièrement médiocre est très éloignée du chemin que devrait normalement emprunter une économie en sortie de crise.

Quatre ans après le début de la crise, le potentiel de rebond de l'économie française est important : il aurait dû conduire à une croissance spontanée moyenne de près de 2,6 % l'an au cours des années 2013 et 2014. Mais cette reprise spontanée est freinée, principalement par la mise en place de plans d'économies budgétaires en France et dans l'ensemble des pays européens. Afin de tenir son engagement d'un déficit public à 3 % en 2014, le gouvernement français devrait poursuivre la stratégie – adoptée en 2010 – de consolidation budgétaire imposée par la Commission européenne à l'ensemble des pays de la zone euro. Cette stratégie budgétaire devrait amputer de 2,6 points de PIB l'activité en France en 2013 et de 2,0 points de PIB en 2014.

En s'établissant à un rythme éloigné de son potentiel, la situation sur le marché du travail devrait continuer à se dégrader. Le taux de chômage augmenterait régulièrement pour s'établir à 11,6 % fin 2014.

Seul un changement de cap dans la stratégie budgétaire européenne permettrait d'enrayer la hausse du chômage. Elle supposerait que les impulsions budgétaires négatives se limitent à -0,5 point de PIB au lieu de -1,0 point prévu au total dans la zone euro en 2014. Cet effort budgétaire plus faible pourrait être répété jusqu'à ce que le déficit public ou la dette publique atteigne un objectif à définir. Par rapport aux plans actuels, parce que l'effort serait plus mesuré, le fardeau de l'ajustement pèserait de façon plus juste sur les contribuables de chaque pays. Cette nouvelle stratégie conduirait certes à une réduction plus lente des déficits publics (-3,4 % en 2014 contre -3,0 % dans notre scénario central) mais également et surtout à plus de croissance économique (1,6 % contre 0,6 %). Ce scénario « moins d'austérité » permettrait à l'économie française de créer 119 000 emplois en 2014, soit 232 000 de plus que dans notre prévision centrale et le chômage baisserait au lieu de continuer à augmenter.

1. Cette prévision a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'économie française, *e-mod.fr*, par une équipe dirigée par Éric Heyer. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin mars 2013 et intègre les comptes nationaux trimestriels de mars 2013, à savoir le compte emplois-ressources jusqu'au quatrième trimestre 2012 et les comptes d'agents jusqu'au troisième trimestre 2012. Le modèle repose sur les données et les concepts de la comptabilité nationale base 2000 et est estimé sur la période 1978-2006. Les données en volume de la prévision sont aux prix de l'année précédente chaînés.

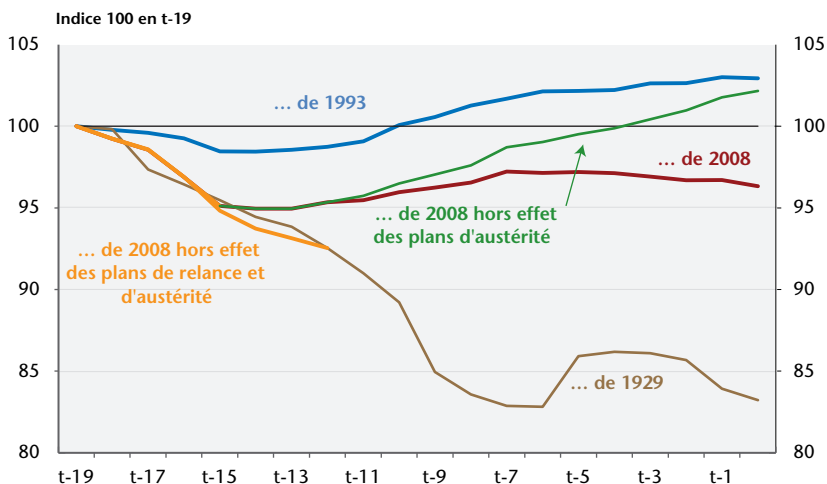
1. Faits et méfaits de la rigueur

Quand à l'été 2007, les prémices de la crise financière se sont manifestées avec les premières faillites de fonds d'investissement impliqués dans les crédits *subprime*, les économies développées sont entrées dans une phase de crise inédite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en ampleur et en durée.. La crise financière a rapidement pris un caractère systémique et la défiance a gagné les acteurs du marché interbancaire, paralysant par ricochet le financement des activités privées. Ces désordres financiers ont été particulièrement néfastes quand ils se sont transmis à l'économie réelle, entraînant cette dernière dans une récession sans précédent depuis la Grande Dépression des années 1930.

Mais, contrairement au « laisser-faire » initial et aux réactions protectionnistes d'avant-guerre, les autorités politiques et monétaires ont cette fois réagi rapidement et vigoureusement par des plans de sauvetage des banques notamment afin de contrecarrer la mécanique récessive. En laissant jouer les stabilisateurs automatiques et en mettant en place des plans de relance concertés, les gouvernements ont stoppé le déclin de l'activité quand dans le même temps les politiques monétaires ultra-accommodantes et le sauvetage d'établissements financiers en faillite parvenaient à circonscrire l'incendie financier.

En France, la récession a débuté au deuxième trimestre 2008, d'abord sous l'effet de la montée des prix de l'énergie durant la phase de croissance précédente, puis des répercussions de la crise financière. En comparaison des récessions précédentes de la période d'après-guerre, la chute du PIB a été vertigineuse : -4,3 % sur un an au premier trimestre 2009, contre -2,7 % au plus fort de la récession de 1975 et -1 % en 1993. L'enclenchement de la récession à un rythme voisin de celui de 1929 témoignait d'ailleurs de la gravité de la crise qui, sans l'intervention des politiques économiques et le jeu des stabilisateurs automatiques, se serait probablement poursuivie comme à l'époque (graphique 1).

Graphique 1. Évolutions comparées du PIB français par tête pendant les crises...



Sources : Comptabilité nationale, P. Villa, calculs et prévision OFCE avril 2013.

La contrepartie de ce soutien a été une montée rapide de l'endettement et des déficits publics dans l'ensemble des pays industrialisés. En France, le déficit public s'est creusé de plus de 4 points entre 2008 et 2009 pour atteindre 7,6 % du PIB, et il s'élevait encore à 4,8 % en 2012, engendrant un gonflement de la dette publique de 20 points de PIB entre 2008 et 2012 à 90 %.

Cette dégradation des soldes publics n'est pas spécifique à la France. Face à l'inquiétude des marchés craignant des défauts de paiement sur la dette souveraine des pays de la zone euro les plus en difficulté et en réponse aux injonctions de la Commission européenne, les États membres se sont lancés dans des politiques drastiques d'assainissement budgétaire. En France, la politique budgétaire est devenue restrictive dès 2010, quand les plans de relance ont fait place à un resserrement budgétaire (tableau 1). Le caractère restrictif de la politique économique s'est ensuite accentué, avec une impulsion budgétaire négative de 2 points de PIB en 2011 et de 1,5 point en 2012. Au total, durant les trois dernières années, la restriction a atteint un niveau inégalé sur les quarante dernières années, soit plus de 4 points de PIB en cumulé entre 2010 et 2012, contre 3 points au maximum lors de l'assainissement budgétaire imposé par le Traité de Maastricht dans la seconde moitié des années 1990 (graphique 2).

Graphique 2. Impulsion budgétaire en France

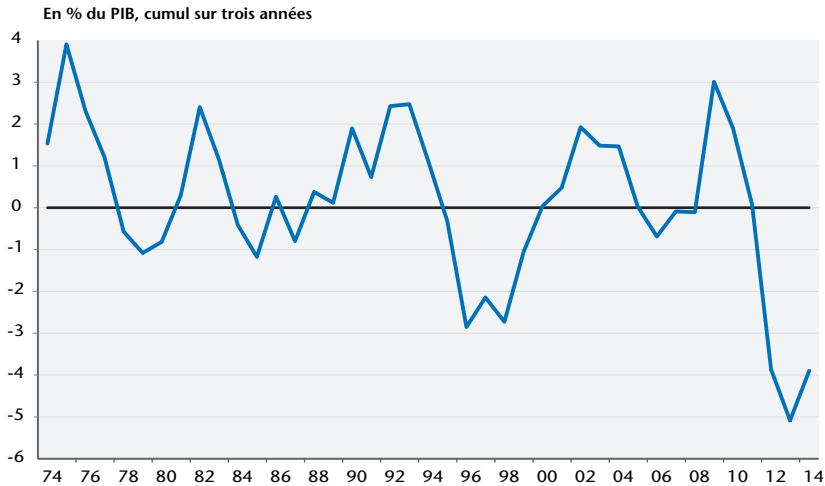


Tableau 1. Impulsion budgétaire dans les grands pays développés

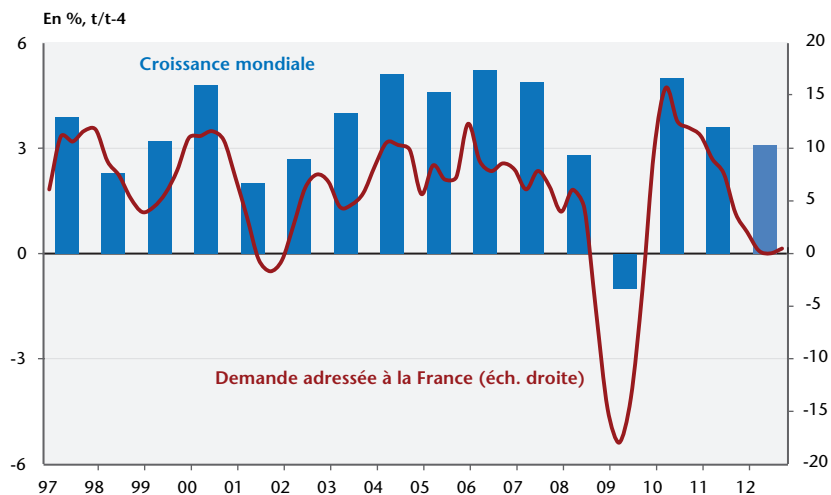
En points de PIB

	2008-2009	2010	2011	2012	2010-2012
DEU	0,9	1,7	-1,4	-0,9	-0,6
FRA	2,2	-0,5	-2,0	-1,3	-4,2
ITA	0,2	-1,0	-1,0	-3,0	-5,0
ESP	2,3	-2,9	-1,1	-3,4	-7,4
GBR	3,7	-0,8	-3,0	-1,0	-4,8
USA	2,9	-0,9	-1,1	-0,9	-2,9
JPN	3,8	0,4	0,5	0,5	1,4

Sources : comptabilités nationales, calculs OFCE.

Ces tours de vis budgétaires n'ont pas été propres à la France. Outre les États-Unis et le Royaume-Uni, les États membres de la zone euro, y compris l'Allemagne, ont mis en place des politiques d'assainissement (tableau 1). À l'effet restrictif interne de l'impulsion négative nationale, s'est ainsi ajouté un second effet récessif venu de l'extérieur et résultant du freinage de la demande adressée par les principaux partenaires commerciaux de la France menant la même politique. La stimulation extérieure, qui expliquait en partie le rebond d'activité en 2010, s'est donc affaïssée. Elle s'est quasiment évanouie en 2012, moins sous l'effet du ralentissement de la croissance mondiale que de la récession en Europe qui constitue 60 % des débouchés français à l'exportation (graphique 3).

Graphique 3. Environnement international



Sources : Comptabilités nationales, calculs et prévision OFCE avril 2013.

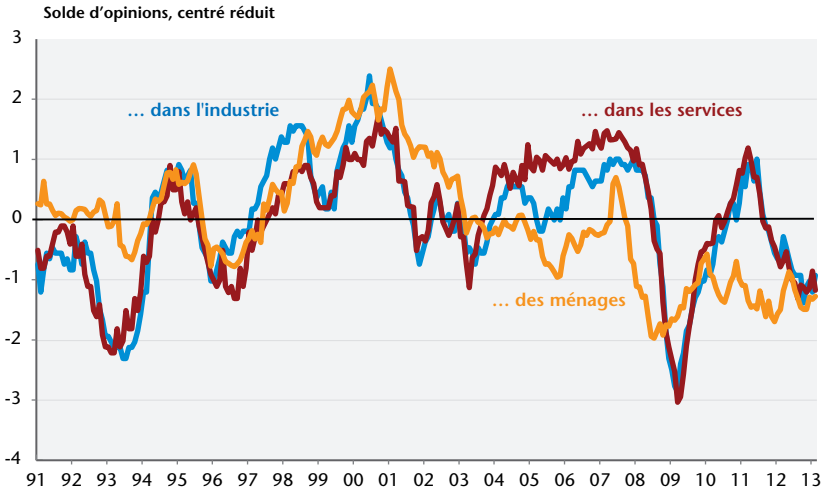
Depuis quatre ans, la trajectoire conjoncturelle de l'économie française subit les effets de la politique budgétaire, avec d'abord la politique de relance qui a interrompu la récession en 2009, puis la politique de rigueur engagée en 2010 ayant mis fin au rebond précédent. Tous les indicateurs conjoncturels portent la marque de cette séquence en « *Go and Stop* », tant les données qualitatives issues des enquêtes de conjoncture que les données quantitatives « dures ».

Comme lors des précédentes sorties de crise – 1993, 1997 et 2003 –, le climat des affaires dans l'industrie et les services s'était nettement redressé après son point bas atteint au cœur de la récession, et avait même retrouvé des niveaux annonciateurs d'une trajectoire de croissance soutenue. Mais l'embellie aura été de courte durée et le climat des affaires s'est violemment retourné à l'été 2011, préfigurant la rechute conjoncturelle que traverse l'économie française depuis la deuxième moitié de 2011 (graphique 4).

Ces chocs conjoncturels vus sous le prisme des enquêtes de conjoncture se sont traduits concrètement dans les données quantitatives. La situation de l'industrie est un exemple emblématique des effets des politiques de soutien/restriction conduites depuis 2008. Durant la récession, la production s'est effondrée d'environ 20 % entre son point haut de la mi-2008 et son point bas du début 2009 (graphique 5). Le rebond impulsé par la relance a été vif et

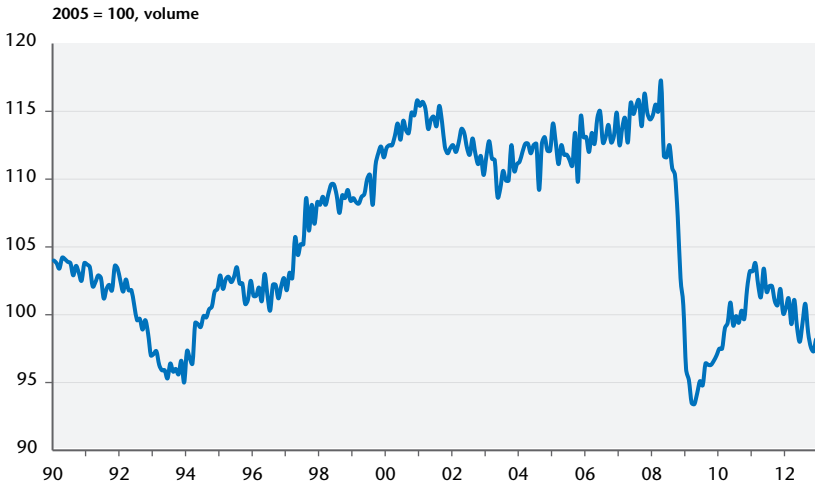
évoque celui qui s'est dessiné après la récession de 1993. Mais, comme à l'époque, la mise en place de politiques budgétaires restrictives a cassé net la reprise et provoqué un retour en arrière.

Graphique 4. Évolution de la confiance



Source : INSEE

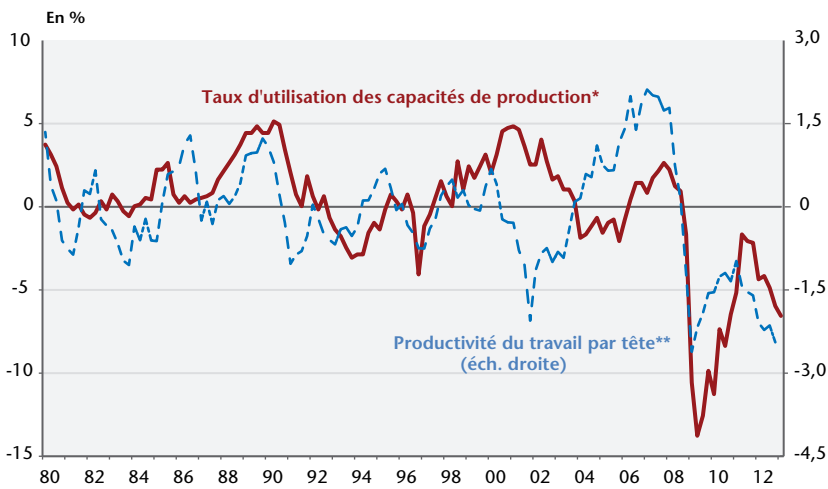
Graphique 5. Indice de production industrielle



Source : INSEE.

Corollaire du dévissage de la production, des surcapacités de production se sont formées pendant la récession, avec une chute du taux d'utilisation des capacités de production (graphique 6). Ce taux, qui mesure dans l'industrie la proportion du capital productif installé effectivement en activité, s'est fortement réduit en 2008/09, marquant un record à la baisse depuis trente ans. La productivité moyenne du travail, sous l'effet de la diminution de la durée du travail et du recours au chômage partiel, a suivi une trajectoire similaire. La sous-utilisation des ressources productives durant les phases de crise est par nature temporaire car les phases de reprise permettent de résorber ces capacités excédentaires. C'est bien ce qui s'est produit dans le courant de 2009, avec la remontée conjointe du taux d'utilisation et de la productivité du travail, et la perspective d'un retour à terme à une utilisation normale des facteurs de production. Mais la rechute conjoncturelle de la mi-2011 a interrompu le processus.

Graphique 6. Taux d'utilisation des capacités de production et productivité du travail



* En écart à la moyenne de longue période.

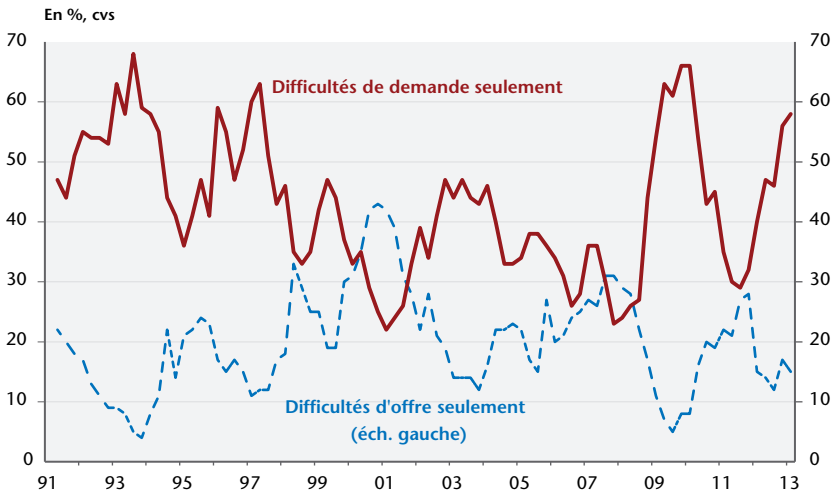
** En écart à la tendance de long terme.

Sources : INSEE, calculs OFCE.

L'existence de surcapacités de production est cohérente avec les déclarations des entreprises qui, à l'enquête trimestrielle dans l'industrie, déclarent majoritairement être contraintes par la demande et non pas par l'offre (graphique 7). La contraction des

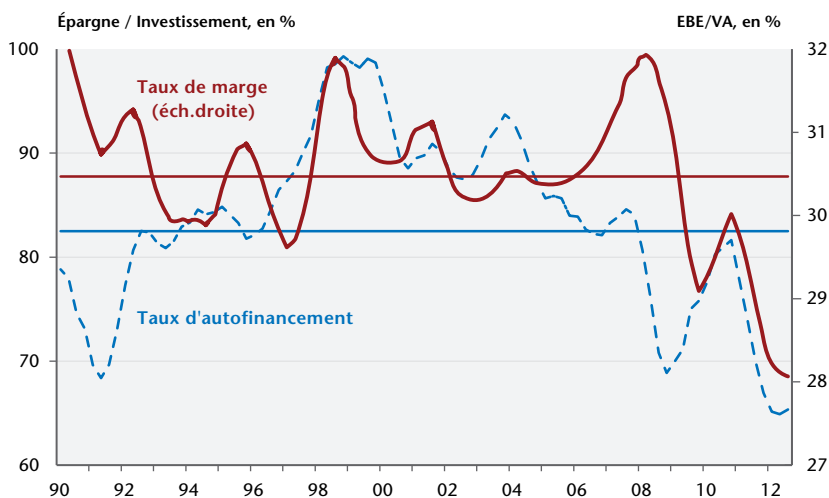
marchés, tant internes qu'externes, durant la récession avait naturellement fait pencher la balance vers les entreprises éprouvant des difficultés de demande, la part de celles déclarant des difficultés d'offre devenant marginale. La réanimation de l'activité dans le courant de 2009 avait ramené les difficultés de demande à un niveau comparable à celui des difficultés d'offre, ce qui était le signal d'un rétablissement de la conjoncture comme à la fin des années 2000 ou en 2007. Mais les politiques de rigueur menées en France et en Europe ont conduit à la résurgence des difficultés de demande, qui pour 59 % des entreprises, bloquent actuellement la production.

Graphique 7. Freins à la production dans l'industrie



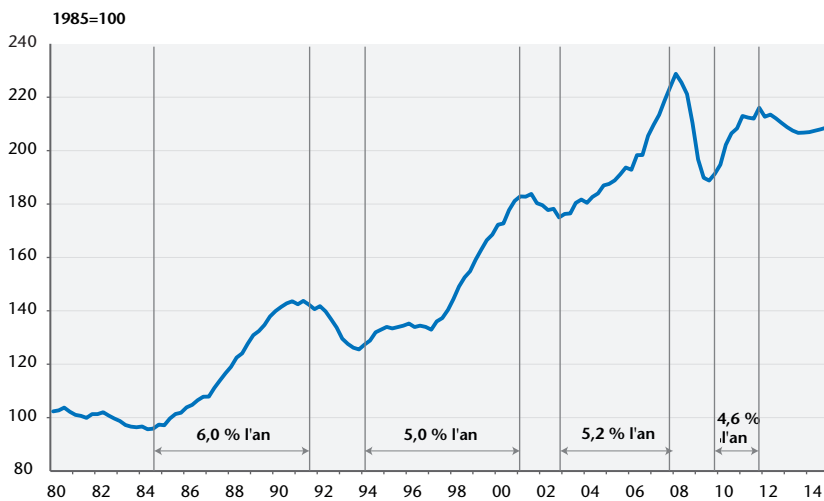
La situation financière des entreprises porte la marque des désordres précédemment identifiés. L'accumulation des sureffectifs durant la récession a dégradé la productivité du travail et a alourdi les coûts salariaux des entreprises. Le taux de marge s'est donc replié, passant largement sous ses plus bas des vingt dernières années (graphique 8). Le signal de l'amorce de sa normalisation a été donné en 2010, quand la restauration de la productivité s'est enclenchée. Le répit a toutefois été bref et le taux de marge a subi un nouvel à-coup baissier en 2011 avec le retournement de l'activité qui a interrompu cette dynamique vertueuse.

Graphique 8. Taux de marge et taux d'autofinancement des entreprises



Source : INSEE.

Graphique 9. Investissement des entreprises en volume



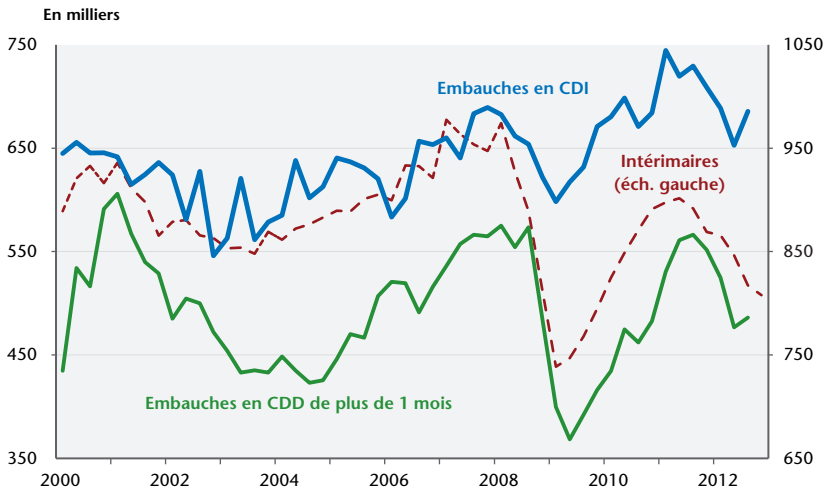
Sources : INSEE, prévision OFCE avril 2013.

L'évolution de l'investissement des entreprises est intimement liée aux observations précédentes. Sous l'effet de la contraction des débouchés, de la dégradation de la situation financière des entreprises, contraintes de supporter les coûts des surcapacités, et le durcissement des conditions de crédit pendant la crise financière, les dépenses d'investissement ont fortement chuté durant la réces-

sion, -13,7 % en 2009. Puis à la faveur du rebond conjoncturel l'investissement s'est redressé avec un rythme de croissance soutenu en 2010 et en 2011 (respectivement +6,4 et + 5,3 %), rythme proche de celui enregistré lors des grandes phases d'accumulation de ces trente dernières années (graphique 9). Le retournement conjoncturel de 2011/12 a cassé cet élan et les dépenses d'investissement se sont à nouveau contractées en 2012 (-0,8 %), bridées par la politique de rigueur, la remontée des surcapacités et la dégradation des taux de marge et d'autofinancement.

La situation sur le marché du travail reflète aussi l'interruption du processus de reprise en 2011, quand la reprise des flux d'embauches s'est interrompue au moment où les sureffectifs se gonflaient à nouveau dans les entreprises et que le chômage reprenait sa hausse après l'amorce d'une décrue en 2010 et dans la première moitié de 2011 (graphique 10).

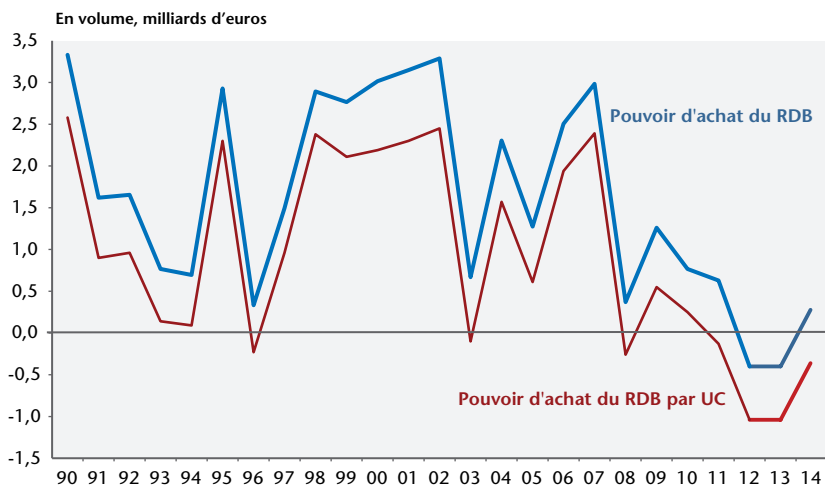
Graphique 10. Flux d'embauches



Du côté des ménages, la confiance est déprimée depuis trois ans, largement en dessous de son niveau de longue période (graphique 4). Le rebond consécutif à la récession s'était pourtant amorcé mais a tourné court quand les perspectives d'un alourdissement de la pression fiscale se sont concrétisées. La multiplication des plans sociaux, l'augmentation du risque de chômage, la stagna-

tion du pouvoir d'achat et les annonces régulières d'un renforcement de la rigueur ont donc anéanti les espoirs d'une amélioration de la situation individuelle des ménages. Pour la première fois depuis 1984, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut s'est contracté (-0,1 %). Ramené en unités de consommation, la baisse est plus sévère, avec une chute de -1 % (graphique 11).

Graphique 11. Le pouvoir d'achat en baisse en 2012



La croissance entravée

Le principal facteur de l'étouffement de la reprise à la mi-2011 est la politique d'austérité mise en place en France et en Europe dès 2010, puis accentuée en 2011 et en 2012 (tableau 2). Les effets de cette politique de rigueur sont d'autant plus marqués qu'elle est générale dans l'ensemble des pays de la zone euro. Les effets restrictifs internes se cumulent avec ceux qui résultent du freinage de la demande adressée par les partenaires européens. Alors que 60 % des exportations de la France sont à destination de l'Union européenne, la stimulation extérieure s'est quasiment évanouie à la mi-2012, moins du fait du ralentissement de la croissance mondiale qui reste voisine de 3 %, mais en conséquence des mauvaises performances de la zone euro, au bord de la récession. Il est à l'origine du déficit de croissance, avec un freinage apparent dès 2010 (-0,7 point), freinage qui s'est accentué en 2011 et en 2012

(respectivement -1,6 et -2,6 points) du fait de l'intensification de la rigueur et de l'existence de multiplicateurs budgétaires élevés. En effet, la mise en place dans une période de basse conjoncture, de politiques de restriction budgétaire appliquées simultanément dans l'ensemble des pays européens et alors que les marges de manœuvre de la politique monétaire sont très faibles (taux d'intérêt réel proche de zéro), concourt à élever la valeur du multiplicateur. Il existe d'ailleurs aujourd'hui un consensus large sur le fait que les multiplicateurs budgétaires à court terme sont élevés d'autant plus que le plein emploi est encore hors d'atteinte². Le débat théorique sur la valeur du multiplicateur et le rôle des anticipations des agents doit s'effacer devant le constat empirique : les multiplicateurs sont positifs et supérieurs à 1.

Au frein budgétaire est venu s'ajouter l'effet de conditions monétaires restrictives : l'assouplissement de la politique monétaires – visible notamment dans la baisse des taux d'intérêt directs – est loin d'avoir compensé l'effet négatif sur l'économie du durcissement des conditions d'octroi de crédit ainsi que de l'élargissement du *spread* entre les placements publics, sans risques, et les investissements privés. Au total, en prenant aussi en compte l'effet de la remontée du prix du pétrole après la récession, la croissance spontanée de l'économie française a été de 2,6 % en moyenne au cours des trois dernières années. La réalisation de ce potentiel aurait conduit à la poursuite de la résorption des surcapacités de production et finalement à l'élimination du scénario de retournement à la baisse de l'économie qui s'est effectivement réalisé.

Les capacités de production de l'économie française paraissent ainsi abondantes et seraient à même de soutenir une reprise de l'activité si celle-ci n'était pas étouffée par les politiques de rigueur généralisées menées en France et en Europe. La prolongation de la crise pose la question de la possibilité pour l'économie française, de maintenir longtemps une capacité de rebond spontané de 2,6 % l'an ? Cette question renvoie à l'estimation de « l'écart de production », qui sépare la production effective de la production potentielle.

2. Pour plus de détails se référer à Éric Heyer, 2012, « Une revue récente de la littérature sur les multiplicateurs budgétaires », *Blog de l'OFCE*, novembre.

Tableau 2. Les freins à la croissance en France au cours des années 2010-2012

En point de % de PIB			
	2010	2011	2012
Croissance du PIB	1,6	1,7	0,0
Impact sur le PIB dû...			
... aux évolutions du pétrole	-0,2	-0,3	-0,5
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,1	-0,2	-0,4
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	-0,1	-0,1
... aux politiques d'austérité	-0,7	-1,5	-2,1
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,5	-1,2	-1,3
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,2	-0,3	-0,8
... aux conditions monétaires	-0,3	-0,2	-0,2
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,3	-0,2	-0,2
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	0,0	0,0
Acquis	0,5	0,7	0,2
Rythme de croissance spontanée	2,3	3,0	2,6

Sources : INSEE, calculs OFCE.

Quelle reprise spontanée pour l'économie française ?

Afin de répondre à cette question, il est nécessaire de s'interroger à propos de l'incidence de la crise sur le niveau de la production potentielle et sur son taux de croissance.

À niveau de production potentielle inchangé, le taux de croissance potentiel détermine le calendrier de convergence de la production effective vers la production potentielle et donc la vitesse de fermeture de l'écart de production. Selon nos évaluations, la croissance potentielle s'est infléchie depuis 2007, pour plus de la moitié sous l'influence de facteurs démographiques (-0,3 point par an) liés au ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler (tableau 3). Ensuite, la croissance de la productivité tendancielle s'est, selon nos estimations économétriques³, affaïssée de 0,2 point par an depuis la récession. La dépression de l'investissement depuis 2008, qui a probablement ralenti la diffusion du progrès technique au sein des entreprises, peut rendre compte de cette perte d'efficacité de la combinaison productive et expliquer une part du ralentissement de la producti-

3. Pour plus de détails sur ces estimations, le lecteur pourra se référer à la partie sur l'emploi ci-dessous.

tivité autrement que par les délais d'ajustement de l'emploi. Au total, le rythme de la croissance potentielle aurait perdu 0,5 point entre la période avant-crise (2000-2007) et aujourd'hui, pour s'établir à 1,4 %.

Cette évaluation à 1,4 % est proche de celle de l'OCDE, de la Commission européenne (CE) ou de celle retenue par le gouvernement dans le dernier Projet de loi de finances qui la situe entre 1,2 % et 1,6 %. Seul le FMI retient un impact plus fort de la crise sur la croissance potentielle, en l'évaluant à 0,7 % au cours des années 2013-2014 (tableau 3).

Tableau 3. Quelle croissance potentielle en France ?

En %		France
Population en âge de travailler	1980-1990	0,9
	1990-2000	0,5
	2000-2007	0,8
	2008-2012	0,6
	2013	0,5
	2014	0,5
Taux d'activité tendanciel	1980-1990	-0,2
	1990-2000	0,2
	2000-2007	0,2
	2008-2012	0,0
	2013	0,0
	2014	0,0
Productivité tendancielle	1980-1990	1,7
	1990-2000	1,5
	2000-2007	1,0
	2008-2012	0,9
	2013	0,9
	2014	0,9
Croissance Potentielle	1980-1990	2,4
	1990-2000	2,2
	2000-2007	2,0
	2008-2012	1,4
	2013	1,4
	2014	1,4
	OCDE	1,6
Croissance Potentielle 2013-2014	Gouvernement	1,5
	CE	1,2
	FMI	0,7

Sources : FMI, OCDE, Eurostat, INSEE, calculs OFCE.

Le taux de croissance potentiel étant déterminé, l'interrogation majeure pour dessiner le scénario spontané de sortie de crise est relative à l'effet de la récession sur le niveau de la production potentielle.

Au-delà des problèmes de mesure, il est probable que la production potentielle ne soit pas sortie indemne du choc récessif de 2008/2009. Les fermetures d'unités de production sans repreneur peuvent être assimilées à des destructions de capacités de production ; la chute de l'investissement a entamé la capacité d'offre des entreprises et la montée du chômage de longue durée a probablement rendu une part grandissante de la main-d'œuvre plus difficilement ré-insérable sur le marché du travail en cas de reprise.

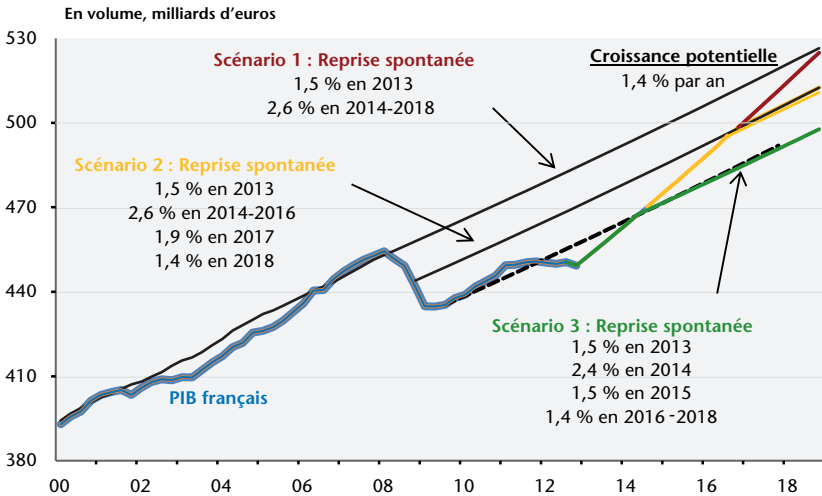
Celle-ci n'étant pas observable, son estimation ne peut que résulter d'hypothèses⁴. Une première hypothèse consiste à supposer que les pertes de production accumulées depuis 2008 sont d'origine conjoncturelle et que la crise n'a pas eu d'impact sur le niveau de la production potentielle. C'est le scénario le plus favorable, car il préserve la capacité de rebond spontané de l'économie française (2,6 % par an à l'horizon de 2017), au vu de l'important écart de production négatif qu'il sous-tend (graphique 12, scénario 1).

Le cas le plus défavorable consisterait à supposer que les pertes de production engendrées par la récession sont définitives et que la référence n'est plus le potentiel précédent, mais un potentiel amputé d'une « marche d'escalier » vers le bas (scénario 3). En partant du point bas atteint après la récession, une telle hypothèse n'annule pas tout potentiel de rebond mais en limite considérablement l'ampleur au vu du faible écart de production négatif qui lui est associé. En effet, elle implique la convergence quasi-immédiate de la production vers son niveau potentiel et, partant, l'absorption rapide des réserves de main-d'œuvre non inflationnistes. Par rapport à l'hypothèse précédente, la production rejoindrait son

4. La production potentielle représente le niveau de production réalisable par l'économie, sans tensions excessives qui génèrerait une accélération de l'inflation non soutenable à moyen long terme. La différence entre la production effective et la production potentielle est l'écart de production qui mesure la sous-utilisation des facteurs résorbables sans tensions inflationnistes. L'application empirique de ce concept passe par l'estimation d'un taux de chômage d'équilibre associé en deçà duquel la croissance ne peut plus se poursuivre qu'en générant une accélération des prix non soutenable qui déboucherait nécessairement sur un ralentissement de la croissance ramenant le chômage à son niveau d'équilibre.

potentiel dès 2014. Le freinage lié au franchissement du potentiel serait alors perceptible dès cette année-là (2,4 contre 2,6 % dans l'hypothèse précédente) et s'accroîtrait à l'horizon 2017 : la croissance spontanée tomberait à 1,5 % en 2015 et s'établirait à 1,4 % les deux années suivantes.

Graphique 12. Quelle reprise spontanée en France ?

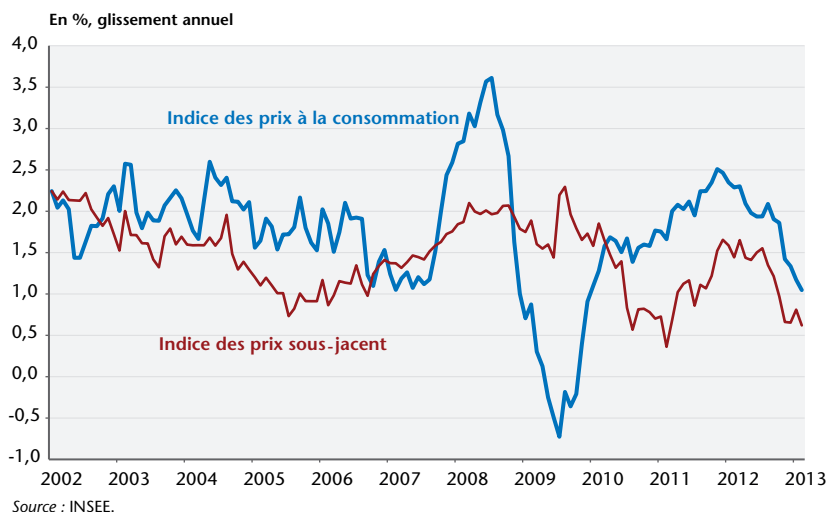


Enfin, une hypothèse intermédiaire, fondée sur une analyse historique, peut aussi être considérée (FMI, 2010). Elle suppose une perte définitive partielle et non intégrale de production engendrée par la récession, équivalant à près de la moitié de la « marche d'escalier⁵ » (scénario 2). Ici, la croissance spontanée de sortie de crise peut être plus durable que dans le cas précédent et l'effet de freinage exercé par le franchissement du potentiel n'intervient qu'à partir de 2017 (1,9 % contre 2,6 % dans l'hypothèse la plus favorable). Cette hypothèse, que nous reprenons également à notre compte, nous conduit à retenir le scénario 2. Elle revêt un caractère nécessairement conventionnel, mais elle laisse subsister un écart de production négatif compatible avec le diagnostic établi auparavant sur l'abondance de capacités de production inutilisées. Dans tous les cas, l'hypothèse n° 3, celle d'une perte irrécupérable de produc-

5. Pour plus de détails sur ce sujet, le lecteur pourra se référer à l'étude spéciale sur le potentiel de croissance dans ce même numéro.

tion après la récession, est peu vraisemblable car le faible écart de production négatif qu'elle sous-tend serait contradictoire avec le niveau du chômage et son écart avec le chômage structurel⁶, de la productivité, du taux d'utilisation des capacités de production et, au final, avec le ralentissement des prix (graphique 13).

Graphique 13. Taux d'inflation

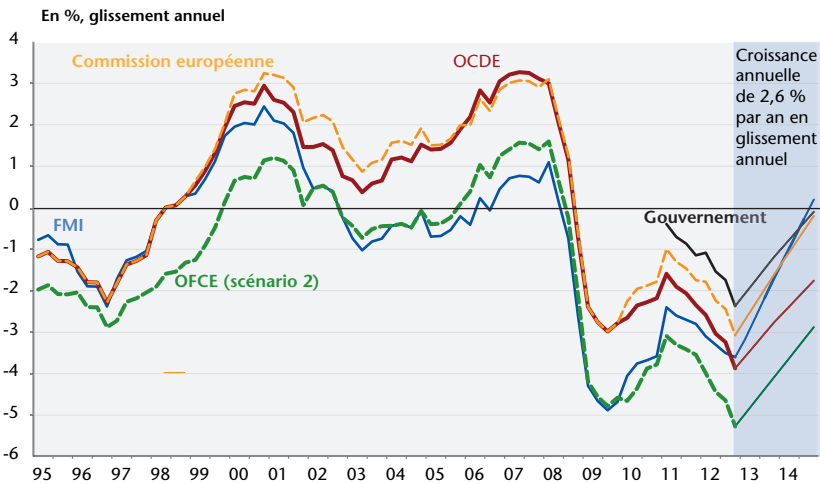


Le choix d'une hypothèse sur l'ampleur de la marche d'escalier engendrée par la récession et sur le rythme de croissance potentielle a finalement peu d'importance sur l'évaluation de la croissance spontanée à court terme. Cela n'a même aucune importance pour 2013 puisque dans le cas le plus défavorable (scénario 3), il existe un écart de production négatif, qui même faible, offrirait une marge de rebond. Les hypothèses ne discriminent pas non plus la croissance spontanée associée aux scénarios 1 et 2 en 2014. Seul le scénario 3 se démarque des précédents, avec un rebond spontané de 2,3 % l'année prochaine contre 2,6 %. En revanche, les configurations précédentes vont modeler la trajectoire spontanée de l'économie française après 2014, en particulier l'hypothèse n° 3 avec un épuisement rapide de la capacité de rebond, étouffé dès 2015 par la faiblesse du potentiel.

6. Pour plus de détails sur ce sujet, le lecteur pourra se référer à la partie sur l'évaluation du chômage structurel ci-dessous.

Les divergences des principaux organismes de prévision sur l'ampleur de l'écart de production témoignent de la difficulté à rendre compte clairement de la situation de l'économie française, comme de celle de ses partenaires par ailleurs, à la fin de l'année 2012. Selon les hypothèses retenues relativement au choc subi par le niveau et le taux de croissance de la production potentielle depuis 2008, les vitesses de fermeture de l'écart de production, en supposant une croissance spontanée de 2,6 % par an identique pour tous, divergent (graphique 14).

Graphique 14. Vitesses* de fermeture spontanée de l'*output gap* selon...



* Ce graphique illustre l'implication des hypothèses émises par les divers instituts relativement au niveau et au taux de croissance de la production potentielle sur la vitesse de fermeture de l'écart de production, sous l'hypothèse d'une croissance spontanée de 2,6 % en glissement annuel. Il ne s'agit aucunement ici d'illustrer les prévisions des différentes institutions.

Sources : FMI, CE, OCDE, DP, OFCE.

La convergence vers la production potentielle est la plus rapide pour le FMI, la Direction de la prévision (DP) et la Commission européenne, institutions pour lesquelles le choc sur la production potentielle consécutif à la récession a été le plus intense : d'un côté, l'écart de production est le moins déprécié, ce qui sous-tend l'hypothèse d'un niveau de potentiel plus bas que celui estimé par l'OCDE ou l'OFCE sous l'hypothèse du scénario 2, et de l'autre le rythme de convergence vers le potentiel est le plus rapide, ce qui s'explique par une croissance du potentiel moins rapide. Dès lors, l'écart de production serait fermé dès 2014, hypothéquant dès 2015 la possibilité d'une poursuite de la croissance au même rythme que les deux années précédentes.

La chape de plomb budgétaire

En sous régime depuis 2010, l'économie française conserverait donc, à la fin 2012, un potentiel de rebond important, 2,6 % par an. Un premier facteur de déviation par rapport à ce sentier de référence provient de la poursuite des politiques d'austérité conduites en France, qui conduiraient à amputer la croissance du PIB de 1,8 point en 2013 et de 1,4 point en 2014⁷.

Ensuite, comme on l'a déjà souligné, les partenaires commerciaux de la France adoptent le même type de politique, ce qui bride leur demande intérieure, donc leurs importations, et finalement les exportations françaises ; la rigueur française contribuant elle-même à ralentir l'activité de nos partenaires. L'effet de cette spirale récessive, qui passe par le canal des échanges entre pays, est loin d'être négligeable puisqu'il renforcerait la contribution négative de l'austérité de 0,8 et 0,6 point respectivement en 2013 et en 2014, portant l'effet total des politiques d'austérité à -2,6 et -2,0 points de PIB (tableau 4). Au lieu d'une croissance possible de 2,6 %, c'est donc un léger recul du PIB qui est attendu en 2013, -0,2 %, et une modeste reprise en 2014, 0,6 %.

Plutôt que de s'atténuer, les stigmates de la crise vont au contraire s'aggraver pour l'ensemble des agents en 2013 et en 2014, contraints de subir encore les conséquences négatives des politiques d'austérité sur la demande intérieure et extérieure.

Pour les deux années à venir, rien ne viendra dynamiser les flux d'exportations. Même si la récession en zone euro doit s'interrompre au cours de l'année 2013, le redémarrage de la croissance sera trop peu marqué à l'horizon de la prévision pour stimuler la demande adressée aux exportateurs français. De plus, certains pays de la zone euro, comme l'Espagne où le chômage atteint des niveaux record, basculent dans la déflation salariale et bénéficient en retour d'une amélioration de leur compétitivité propre à doper leurs parts de marché au détriment des pays comme la France, où les coûts salariaux sont moins flexibles à la baisse. Les parts de marché de la France dans le commerce mondial devraient ainsi stagner en 2013 et en 2014. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), institué au 1^{er} janvier 2013 mais que les entreprises

7. Pour plus de détails, se référer à la partie sur les finances publiques des APU.

bénéficiaires percevront en 2014, ne pourra avoir qu'un effet marginal l'année prochaine sur les exportations, les politiques d'amélioration de la compétitivité ne développant généralement leurs effets qu'à moyen/long terme⁸.

Tableau 4. Les freins à la croissance en France au cours des années 2013-2014

En point de % de PIB

	2013	2014
Croissance du PIB	-0,2	0,6
Impact sur le PIB dû...		
... aux évolutions du pétrole	-0,2	0,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,1	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	0,0
... aux politiques d'austérité	-2,6	-2,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-1,8	-1,4
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,8	-0,6
... aux conditions monétaires	0,0	0,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	0,0	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	0,0
... aux politiques de compétitivité	0,1	-0,1
<i>Effet direct sur l'économie française (CICE)</i>	0,2	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,1	-0,1
Acquis	-0,2	0,1
Rythme de croissance spontanée	2,6	2,6

Sources : INSEE, calculs OFCE.

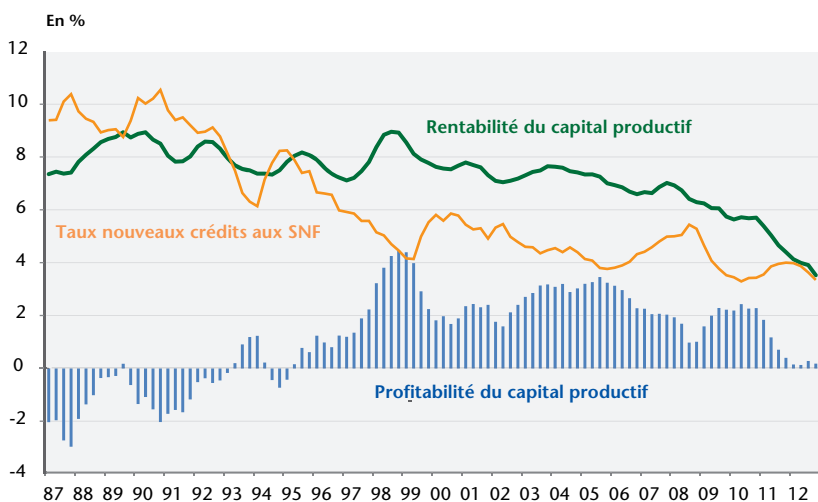
L'ajustement de l'investissement des entreprises devrait se poursuivre, avec une baisse de 2,2 % en 2013 (graphique 9). Les déterminants majeurs de la FBCF resteront en effet tous mal orientés. D'abord, l'effet négatif de l'accélérateur de l'investissement, lié au choc d'activité et à une surabondance de capacités de production, devrait toujours peser sur les besoins d'extension du stock de capital productif. Ensuite, le taux de marge, qui

8. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi consiste à alléger les charges sociales dues par les entreprises à hauteur de 6 % de la masse salariale (hors cotisations patronales) sur les salaires de moins de 2,5 SMIC sous la forme d'un crédit d'impôt sur les bénéficiaires. Sa montée en charge sera progressive, avec un taux de 4 % en 2013. Les effets sur la trésorerie des entreprises se feront sentir avec une année de décalage, la baisse des charges en 2013 étant restituée sous forme de crédit d'impôt sur les bénéfices de 2013 au moment de l'exigibilité de cet impôt, c'est-à-dire en 2014. Pour plus de détail, se référer à Plane M., « Évaluation de l'impact macroéconomique du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi », Dossier Coût du Travail et Emploi, in *Revue de l'OFCE/Débats et Politique*, 2012, 126, pp.141-153.

se situe environ 3 points en-dessous de la moyenne de ces 20 dernières années et devrait demeurer à bas niveau, hypothèse la possibilité pour les entreprises de dégager les ressources nécessaires au financement de leurs investissements (graphique 8). De plus, les entreprises vont devoir faire face, en 2013, à une hausse des prélèvements de 12 milliards d'euros, équivalant à 0,9 point de valeur ajoutée des branches marchandes non agricoles.

Enfin, dernier obstacle à l'investissement, la rentabilité du capital productif⁹ a atteint des niveaux historiquement bas, que la baisse des taux d'intérêt n'a pas permis de compenser, amenant le taux de profitabilité¹⁰ à un niveau proche de zéro (graphique 15). La baisse extrêmement marquée des taux de marge depuis 2008, couplée à la politique de grande austérité menée depuis 2011, a conduit à une baisse de 3,5 points de la rentabilité du capital productif entre 2008 et 2012. Sans espoir de redressement, avec des taux de profitabilité proches de zéro, les entreprises joueront la carte du désendettement plutôt que celle de l'accroissement et de la modernisation des capacités de production.

Graphique 15. Rentabilité et profitabilité du capital productif



Sources : INSEE, calculs OFCE.

9. La rentabilité du capital se calcule comme le rapport entre d'un côté l'Excédent Brut d'Exploitation auquel on retranche la consommation de capital fixe et l'Impôt sur les sociétés que l'on rapporte de l'autre côté au stock de capital productif.

10. Le taux de profitabilité du capital productif est égal à la rentabilité du capital de laquelle on retranche les taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux Sociétés non financières.

En 2014, l'investissement productif stagnerait quasiment (+0,2 % en moyenne annuelle), le redressement du taux d'utilisation étant insuffisant pour stimuler un courant soutenu de dépenses. Ensuite, la mise en place du crédit d'impôt de 10 milliards au titre du CICE en 2014, couplé à des gains de productivité permettant un arrêt de la dégradation des marges et du taux d'autofinancement, n'aggraverait plus la contrainte de financement des entreprises, mais sera impropre à sortir l'investissement de sa situation de blocage. Enfin, la persistance des politiques de rigueur budgétaire en Europe et en France étouffera toute possibilité d'enclenchement d'un effet d'accélérateur positif.

Au vu de la dégradation de leurs comptes, les entreprises ne pourront plus amortir les effets négatifs sur l'emploi de la politique de rigueur, sauf à prolonger l'effondrement du taux de marge à l'horizon 2014, hypothèse que nous avons exclue. L'économie française devrait donc renouer avec les destructions d'emplois, -152 000 et -113 000 emplois marchands perdus respectivement en 2013 et en 2014. Le cycle de productivité s'inverserait dans le courant de 2013, mettant fin au recul du taux de marge.

La réactivation du traitement social du chômage atténuera la dégradation de la situation du marché du travail d'ici à 2014. La politique de l'emploi s'appuiera largement sur le recours aux emplois aidés dans le secteur non-marchand (création de 143 000 emplois d'avenir au total en 2013 et 2014) et marchand (46 000 contrat de génération au total en 2013 et 2014)¹¹. Le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) stimulera aussi l'emploi dans les secteurs marchands, avec des créations nettes de 69 000 postes au total en 2013 et 2014.

Tous les déterminants de base de l'évolution du chômage restant mal orientés cette année et l'année prochaine, l'intervention publique sur le marché du travail ne pourra empêcher la

11. Pour lutter contre la reprise de la hausse du chômage, le Gouvernement Ayrault a institué de nouveaux dispositifs, les contrats de génération et les emplois d'avenir. Le contrat de génération vise à lutter à la fois contre le chômage des jeunes (moins de 30 ans) et celui des seniors (plus de 55 ans) par la création d'un CDI pour un jeune liée à la promesse de non-licenciement d'un senior sur une période de 5 ans. En contrepartie de cet engagement, l'entreprise recevra une subvention forfaitaire allant jusqu'à 4 000 euros par an (2 000 pour le jeune, 2 000 pour le senior), pendant 3 ans pour le jeune, jusqu'au départ en retraite du senior. Le dispositif « emplois d'avenir » s'inscrit dans la tradition des emplois aidés, principalement dans le secteur non marchand, avec un financement public à hauteur de 75 %.

poursuite inexorable de la hausse des demandeurs d'emploi d'ici à la fin 2014. Arrêt de la croissance, retournement de la productivité et pertes d'emplois élèveront le chômage vers de nouveaux sommets, qui, à 11,6 % de la population active à la fin 2014, battra le triste record de la première moitié de 1997 à 10,8 %. Le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) s'accroîtrait ainsi d'environ 200 000 personnes en 2013 et en 2014, soit plus de 400 000 en deux ans. De plus, l'évolution de la population active vient ajouter au déséquilibre du marché du travail, avec notamment l'arrivée dans la tranche des seniors des « baby-boomers » pour lesquels les taux d'activité, en particuliers féminins, sont plus élevés que pour les générations antérieures. S'y ajoutent l'extinction des dispositifs de préretraites et de dispense de recherche d'emplois, ainsi que l'impact de la réforme des retraites de 2010, entrée en application en juillet 2011, dont on peut estimer l'effet à 45 000 actifs supplémentaires chaque année.

L'annonce d'une baisse du revenu disponible brut réel (RDB) en 2012, pour la première fois depuis 1984, a confirmé s'il en était besoin que les ménages subissent de plein fouet l'effet de la rigueur, d'abord indirectement avec les pertes d'emploi qui ont amputé la croissance de la masse salariale, puis directement par l'augmentation des prélèvements obligatoires (tableau 5).

Aux prélèvements programmés par l'ancien gouvernement pour 2012, voisins de ceux de 2011, se sont ajoutés les prélèvements institués par la Loi de finances rectificative votée par la nouvelle majorité après l'élection de François Hollande, annulant les réformes fiscales du gouvernement précédent. Ainsi 4,2 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires ont grevé le revenu des ménages en 2012. Pour 2013, les mesures précédentes concerneront l'année pleine, ce qui accentuera la contribution des ménages de 4,8 milliards d'euros, auxquels viendront s'ajouter les mesures décidées en Loi de finance initiale à l'automne 2012 qui porteront sur environ 10 milliards d'euros. La hausse de la pression fiscale et sociale représentera donc 15,7 milliards, avec la hausse discrétionnaire de l'IRPP (6,4 milliard), la hausse des prélèvements sociaux et des cotisations sociales (8,7 milliards d'euros) et enfin la réforme des droits de succession (1,1 milliard)¹². Pour 2014, nous avons

12. Pour plus détails, voir la partie sur les finances publiques.

supposé que les prélèvements sur les ménages ne seraient pas augmentés et que la politique d'assainissement budgétaire passera par la modulation de la dépense publique.

Tableau 5. Éléments du compte des ménages

En %, volume, moyenne annuelle

	2012	2013	2014	Moyenne 2001-2007
Revenu disponible brut	-0,4	-0,4	0,3	2,2
dont :				
Salaires bruts	0,1	0	-0,1	1,9
Cotisations sociales	1,6	2,3	1,0	2,9
Prestations sociales	1,7	2,4	1,2	2,5
EBE	1,0	1,2	0,9	1,7
Impôts sur le revenu	8,1	10,4	2,4	0,8
Déflateur de la consommation	1,7	1,3	1,1	1,8
Consommation	-0,1	0	0,8	2,1
Taux d'épargne (en % du RDB)	16,0	15,6	15,2	15,3

* L'excédent brut d'exploitation des ménages purs correspond aux loyers perçus par les ménages propriétaires ou aux loyers fictifs correspondant au logement qu'ils occupent en tant que propriétaires. L'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels correspond au solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles.

Sources : INSEE, calculs et prévision OFCE, avril 2013.

En 2012, face à un recul du RDB réel de -0,4 %, la consommation n'a baissé que de 0,1 %, la baisse du taux d'épargne ayant amorti l'effet des fluctuations du revenu sur la consommation. Le taux d'épargne s'est ainsi replié de -0,6 point entre la fin 2011 et la fin 2012. Mais la baisse actuelle revêt maintenant une autre signification que celle qui s'était opérée entre 2002 et 2008, quand la forte hausse de l'immobilier stimulait la consommation des ménages au-delà de la croissance de leur revenu (tableau 6), les plus-values permettant de limiter l'effort d'épargne. Désormais, elle traduit l'aggravation de la situation des ménages avec l'accentuation de la contrainte budgétaire et la nécessité, pour maintenir la consommation incompressible face à la baisse du revenu, de réduire l'épargne. Les déterminants du taux d'épargne resteront les mêmes en 2013 et en 2014. Le RDB diminuera encore en 2013, avant de se redresser très faiblement en 2014, ce qui poussera encore le taux d'épargne à la baisse. La poursuite de la hausse du chômage n'aura qu'un effet marginal inverse, la capacité des ménages à se constituer une épargne de précaution étant entamée par la faiblesse du revenu. Enfin, l'effet positif des plus-values immobilières sur la consommation n'est plus qu'un lointain souvenir.

Tableau 6. Les déterminants des variations du taux d'épargne en France

En points					
	2002-2008	2009-2011	2012	2013*	2014*
Variations	-0,7	0,6	-0,2	-0,3	-0,4
Écart critique (g - r)**	0,1	0,5	0,1	0,0	-0,1
Effet richesse immobilière	-1,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Variation du chômage	0,0	0,4	0,1	0,1	0,1
Ralentissement du revenu	-0,2	-0,2	-0,4	-0,4	-0,3
Mesures Sarkozy ¹	-0,1	—	—	—	—
Réforme fiscale	0,5	—	—	—	—

1. Pour plus de détails, se référer à Valérie Chauvin et alii. (2004) : « Évaluation du plan de relance de l'économie française », Document de travail de l'OFCE, 2004-04, mai. D'après l'INSEE, sur les 15 milliards d'euros rendus à la consommation par ces mesures, seuls 1,5 à 2 milliards ont été réellement dépensés et auraient alors permis une baisse de 0,2 point du taux d'épargne en 2004 compensée partiellement par une hausse de 0,1 point en 2005.

* Préviation OFCE, avril 2013.

** L'écart critique est la différence entre le taux de croissance du revenu des ménages (g) et le taux d'intérêt à long terme (r). Cet écart résume la capacité des ménages à emprunter.

Une conjoncture exécrable et une situation de quasi-récession auront été le prix fort à payer pour réduire de 4,5 points de PIB le déficit public sur cinq ans. Ce dernier passerait ainsi de 7,5 % du PIB en 2009 à 3 % en 2014. Cet assainissement budgétaire aura été obtenu grâce un effort structurel de 6,1 points de PIB sur la période 2010-14, dont 5,8 points sur la seule période 2011-14. Mais parallèlement, les moindres recettes fiscales générées par l'effet sur l'activité de la politique d'austérité ont mené à un creusement des déficits conjoncturels (1,8 point de PIB, dont 2 sur la seule période 2011-14). Pour 2013, le gouvernement a renoncé à l'objectif des 3 %. Selon nos évaluations, le déficit devrait s'établir à 3,9 % du PIB, ce qui aurait pu conduire à un nouveau tour de vis budgétaire. Mais pour éviter d'aggraver la situation, le gouvernement a choisi de ne pas accentuer la rigueur qui reste identique à celle prévue à l'automne 2012. Elle représente malgré tout un effort historique en termes de redressement structurel des comptes publics (1,8 point de PIB, dont 1,4 point de hausse des taux de prélèvements obligatoires pour cette seule année).

Priment désormais pour 2014 les objectifs de déficit public que va se fixer le gouvernement. Avec une impulsion budgétaire de -0,6 point de PIB, conformément au programme pluriannuel de la Loi de finances pour 2013, le gouvernement n'atteindrait pas l'objectif des 3 % en 2014 (le déficit s'établirait à 3,4 % du PIB). Nous faisons

donc l'hypothèse d'un effort structurel supplémentaire de 0,8 point de PIB en 2014, soit au total 1,4 point, passant par des économies sur la dépense publique (1 point de PIB), ce qui sous-tend une réorientation des arbitrages budgétaires par la réduction des dépenses publiques plutôt que par la hausse des prélèvements obligatoires (0,4 point de PIB en 2014). L'effort de réduction des dépenses publiques serait alors historique, avec une baisse de -0,3 % en volume. Les effets multiplicateurs de la politique d'austérité, plus fort quand il s'agit d'un choc sur la dépense publique que sur les prélèvements obligatoires, seraient alors accentués. S'il s'avérait que le gouvernement fixe un objectif de déficit plus ambitieux, inférieur à 3 % du PIB, alors la rigueur en 2014 devrait être similaire à celle de 2013 avec le risque de faire basculer l'économie française dans la récession¹³.

Au total, l'économie française devrait connaître une quasi-stabilité de son activité à l'horizon 2014 : en moyenne annuelle, la croissance du PIB français serait de -0,2 % en 2012 et de 0,6 % en 2014. En s'établissant à un rythme très éloigné de son potentiel, la croissance attendue accentuera le retard de production accumulé depuis 2008 et continuera à dégrader la situation sur le marché du travail¹⁴ (tableau 7). Le taux de chômage devrait ainsi continuer d'augmenter régulièrement pour atteindre 11,6 % de la population active fin 2014.

Tableau 7. Évolution du marché du travail en France

Variations annuelles, en fin d'année (en milliers)

	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active observée	198	14	178	171	92	99
Emploi total	-333	97	130	-91	-134	-88
- <i>Emplois marchands</i>	-363	67	146	-71	-152	-113
- <i>Emplois aidés non marchands</i>	38	44	-74	3	38	45
- <i>Autres emplois</i>	-8	-14	58	-26	-20	-20
Chômage au sens du BIT	531	-83	48	266	226	187
Taux de chômage	9,6	9,3	9,4	10,2	11,0	11,6

* Prévision OFCE, avril 2013.

Sources : INSEE ; prévisions OFCE 2013 et 2014, *e-mod.fr*.

13. Ce scénario est détaillé dans la partie sur les risques.

14. Pour plus de détails, se référer à la partie sur l'emploi.

Tableau 8. Résumé de la prévision pour 2013 et 2014

En %, moyenne annuelle

	2010	2011	2012	2013*	2014*
Taux de croissance du PIB	1,6	1,7	0,0	-0,2	0,6
Importations	8,4	5,2	-0,3	0,1	1,7
Consommation des ménages	1,4	0,2	-0,1	0,0	0,8
Consommation des administrations	1,7	0,2	1,4	1,2	0,2
Investissement total	1,0	3,5	0,0	-1,9	-0,5
Exportations	9,2	5,5	2,5	0,9	2,2
Contribution à la croissance					
Demande intérieure hors stocks	1,5	0,9	0,3	-0,1	0,5
Variations de stocks	0,0	0,8	-1,0	-0,3	0,0
Solde extérieur	0,0	0,0	0,7	0,2	0,1
Taux de croissance du PIB zone euro	2,0	1,5	-0,5	-0,4	0,9
Autres indicateurs					
Inflation (Déflateur de la consommation)	1,1	2,1	1,9	1,6	1,6
Taux d'épargne (en % du RdB)	15,9	16,2	16,0	15,6	15,2
Taux de chômage	9,3	9,2	9,9	10,7	11,4
Solde public (en point de PIB)	7,1	5,2	4,8	3,9	3,0
Dette publique (en point de PIB)	82,4	85,8	90,2	93,3	94,8
Taux de croissance du PIB (en glissement)	1,8	1,1	-0,3	0,3	0,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; OFCE, prévision *e-mod.fr* pour 2013 et 2014.

Par ailleurs, le déficit des administrations publiques devrait s'établir à 3,9 % du PIB en 2013 et 3 % en 2014, après 4,8 % en 2012, portant la dette publique à 93,3 % du PIB en 2013 et à 94,8 % en 2014, contre 90,2 % en 2012¹⁵ (tableau 8).

Les risques

Bien entendu des risques existent qui pourraient conduire à une remise en cause de notre scénario à l'horizon 2014.

Le plus important selon nous est lié aux respects des engagements budgétaires et à leurs incidences sur l'économie.

Quel impact sur l'activité du respect des engagements budgétaires en zone euro ?

Dans notre prévision, intégrant un multiplicateur budgétaire égal à 1, le ralentissement de l'activité, plus fort que celui anticipé par le gouvernement, creuse le solde public conjoncturel en 2013

15. Pour plus de détails se référer à la partie sur les administrations publiques.

et ne permettra pas à la France de respecter son engagement de réduction de déficit à 2,3 % en 2014. Nous avons simulé un scénario dans lequel le gouvernement français tient coûte que coûte à respecter son engagement budgétaire quelle que soit la conjoncture. Si tel était le cas, cela nécessiterait un effort structurel deux fois supérieur à celui retenu dans notre prévision (2,8 points de PIB contre 1,4 point dans notre prévision).

Cette stratégie amputerait l'activité économique dans l'hexagone de 1,4 point en 2014 et maintiendrait l'économie française en récession (-0,8 % en 2014). Elle amplifierait les destructions d'emplois, au total 224 000 pertes. Il en résulterait une hausse supplémentaire du taux de chômage qui dépasserait la barre des 12 % en s'établissant à 12,3 % en fin d'année (tableau 9).

Tableau 9. Scénarios illustratifs des risques sur la croissance française

En %	2012	2013*	2014*
Scénario central			
PIB	0,0	-0,2	0,6
Solde des APU (<i>en point de PIB</i>)	-4,8	-3,9	-3,0
Taux de chômage (<i>fin d'année</i>)	10,2	11,0	11,6
Emploi marchand (<i>en variation, milliers, fin d'année</i>)	-71	-152	-113
Scénario où la France respecte son engagement de 2,3 % de déficit en 2014			
PIB			-0,8
Solde des APU (<i>en point de PIB</i>)			-2,3
Taux de chômage			12,3
Emploi marchand (<i>en milliers</i>)			
en variation			-337
en écart au scénario central			-224
Scénario de politiques d'austérité de 0,5 pt de PIB en France en 2014			
PIB			1,4
Solde des APU (<i>en point de PIB</i>)			-3,5
Taux de chômage (<i>fin d'année</i>)			11,1
Emploi marchand (<i>en milliers</i>)			
en variation			73
en écart au scénario central			186
Scénario de politiques d'austérité de 0,5 pt de PIB en zone euro en 2014			
PIB			1,6
Solde des APU (<i>en point de PIB</i>)			-3,4
Taux de chômage (<i>fin d'année</i>)			10,9
Emploi marchand (<i>en milliers</i>)			
en variation			119
en écart au scénario central			232

* Prévision OFCE, avril 2013.

Sources : INSEE ; calculs OFCE *e-mod.fr*.

Que se passerait-il si la zone euro changeait de cap dès 2013 ?

Dans un contexte économique où le multiplicateur budgétaire est élevé, les objectifs fixés par les États membres paraissent déraisonnables et, dans l'hypothèse vraisemblable d'un multiplicateur proche de 1, ils ne seront pas tenus. En fait, pour tenir les objectifs, il est nécessaire que le multiplicateur soit faible, c'est-à-dire que les économies soient sorties de la situation de crise. Puisque tel n'est pas le cas, l'adoption d'une stratégie d'« austérité maîtrisée » paraît être plus adaptée à la conjoncture européenne. Elle consisterait à proposer aux pays de la zone euro un effort structurel plus mesuré, permettant aux pays les plus en difficulté, et donc les plus contraints à une rigueur qui précipite leurs économies dans une spirale redoutable, d'adopter une réduction plus lente de leurs déficits.

Une illustration possible de ce changement de cap, déjà évoquée par Heyer et Timbeau en mai 2012¹⁶, supposerait que les impulsions budgétaires négatives soient de -0,5 point de PIB au lieu de -1,0 point prévu au total dans la zone euro en 2014. Cet effort budgétaire plus faible pourrait être répété jusqu'à ce que le déficit public ou la dette publique atteigne un objectif à définir. Par rapport aux plans actuels, parce que l'effort serait plus mesuré, le fardeau de l'ajustement pèserait de façon plus juste sur les contribuables de chaque pays, évitant l'écueil des coupes sombres dans les budgets publics.

Le tableau 9 résume le résultat de cette simulation pour l'économie française en 2014. Moins d'austérité conduit certes à une réduction plus lente des déficits publics (-3,4 % en 2014 contre -3,0 % dans notre scénario central) mais également et surtout à plus de croissance économique (1,6 % contre 0,6 %). Notre simulation tient compte également des effets croisés entre pays *via* le commerce extérieur. Ce scénario « moins d'austérité », permettrait à l'économie française de créer 119 000 emplois en 2014 soit 232 000 de plus que dans notre scénario central et le chômage baisserait au lieu de continuer à augmenter.

16. . Eric Heyer et Xavier Timbeau, 2012, « Moins d'austérité = plus de croissance et moins de chômage », Blog de l'OFCE, mai.

En concourant à la soutenabilité des finances publiques par un meilleur équilibre entre restriction budgétaire et croissance et emploi, cette stratégie nous paraît être est la seule voie de retour à la stabilité sociale, économique et budgétaire.

2. Marché du travail : sur la mauvaise pente

La dégradation du marché du travail, qui a repris au second semestre 2011, s'est poursuivie tout au long de l'année 2012. La quasi-stagnation des emplois aidés dans le secteur non marchand (+3 000 emplois) n'a pas permis de compenser les destructions d'emplois dans le secteur marchand (-71 000 emplois). Au total, ce sont 70 000 emplois qui ont été détruits en 2012, dans un contexte de forte augmentation de la population active (+171 000 personnes). Le nombre de chômeurs a donc poursuivi sa progression (+266 000 personnes), portant le taux de chômage en France métropolitaine à 10,2 % de la population active au quatrième trimestre 2012, contre 9,4 % un an auparavant (tableau 10).

Tableau 10. Emploi et chômage

Variations annuelles, en milliers, au dernier trimestre

Glissement annuel	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active observée	16	198	14	178	171	92	99
Emploi total	-68	-333	97	130	-95	-134	-88
- Emplois marchands	-78	-363	67	146	-71	-152	-113
- Emplois aidés non marchands	-77	38	44	-74	3	38	45
- Autres emplois	87	-8	-14	58	-26	-20	-20
Chômage	84	531	-83	48	266	226	187

* Préviation OFCE, avril 2013.

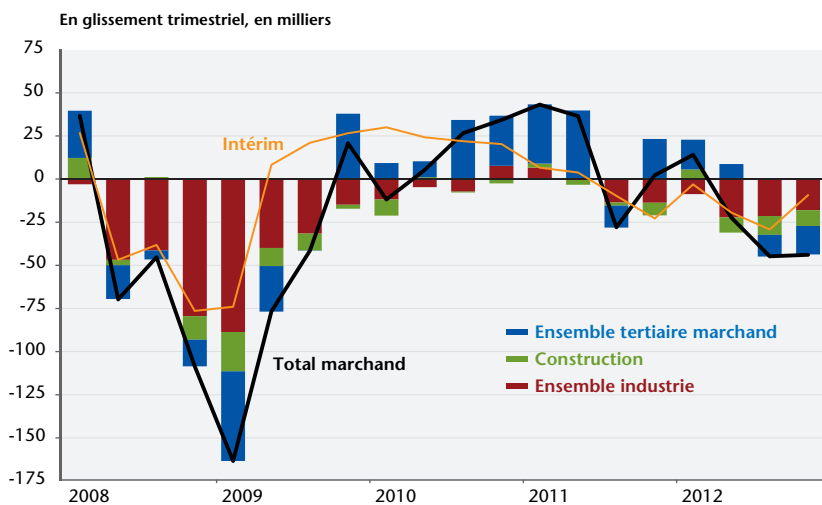
Sources : INSEE et ministère du Travail, prévisions OFCE.

À l'horizon de notre prévision, l'atonie de la croissance conjuguée au redressement progressif d'un cycle de productivité très dégradé pèsera encore sur l'emploi marchand. La politique de l'emploi viendra cependant atténuer les destructions d'emplois marchands – *via* le CICE et les contrats de génération –, et compenser en partie ces destructions par la création d'emplois aidés dans le secteur non-marchand – emplois d'avenir. Ces dispositifs ne parviendront pourtant pas à endiguer la hausse du chômage à l'horizon 2014.

Emplois marchands : une dégradation qui concerne désormais l'ensemble des secteurs

Avec la rechute de la croissance économique en 2012, le processus de destructions d'emplois s'est accéléré au fil de l'année. Les 86 300 destructions d'emplois dans le secteur marchand au second semestre 2012 ont ainsi marqué la pire dégradation enregistrée depuis 2009. Les destructions d'emplois dans l'intérim se sont poursuivies au second semestre et la dégradation de l'emploi marchand a attaqué le noyau dur de l'emploi, comme en atteste la montée en puissance des ruptures conventionnelles au cours de l'année – qui se sont largement substituées aux licenciements économiques depuis leur création. Au cours des deux derniers trimestres de l'année 2012, les destructions d'emplois ont atteint l'ensemble des secteurs. Le graphique 16 montre la décomposition de l'évolution de l'emploi entre les différents secteurs, après correction de l'emploi intérimaire. Il apparaît que si l'industrie demeure le secteur le plus sinistré (- 1,1 % au second semestre 2012), le secteur des services résiste de moins en moins à la dégradation de la conjoncture (- 0,3 %). Tous les indicateurs les plus récents – offres d'emplois collectées par Pôle emploi, indicateurs d'intentions d'embauches, ... – vont dans le sens d'un marché du travail à l'arrêt jusqu'aux premiers mois de l'année 2013.

Graphique 16. Évolution de l'emploi corrigé de l'intérim



Source : DARES.

La productivité dégradée limite la capacité à amortir le choc

Notre analyse de l'évolution de l'emploi marchand repose sur celle du cycle de productivité (encadré 1) : en période de ralentissement conjoncturel (et symétriquement en période de reprise), les entreprises attendent la confirmation de la baisse de l'activité avant de procéder à des réductions d'effectifs, ce qui se traduit dans un premier temps par une dégradation de la productivité des entreprises. Ce n'est que dans un second temps qu'elles procèdent à des suppressions de postes. Le ralentissement de l'activité se traduit donc d'abord par celui de la productivité et par le creusement du cycle de productivité qui se rétablit progressivement, passé le creux d'activité.

Encadré 1. Équations d'emploi

Notre analyse et nos prévisions d'emploi s'appuient largement sur le cycle de productivité, c'est-à-dire l'écart de productivité par rapport à la tendance de long terme. Ce cycle de productivité est calculé à l'aide d'une équation d'emploi écrite sous la forme d'un modèle à correction d'erreur. Nous avons estimé ces équations pour les secteurs de l'industrie, des services marchands et pour l'ensemble du secteur marchand. Ces équations sont estimées sur la période 1980-2010, avec une fréquence trimestrielle. Ce type de modèle permet d'estimer une relation de cointégration – ou relation de long terme – et une dynamique de court terme de la variable expliquée. À long terme, la productivité dépend d'une tendance linéaire – qui comporte une rupture au quatrième trimestre 1992, que l'on explique par les allègements de charge sur les bas salaires qui ont enrichi la croissance en emploi –, de la durée du travail et du coût du travail. La dynamique de court terme intègre quant à elle les variations passées et présentes de ces mêmes variables et de la valeur ajoutée marchande et les variations passées de l'emploi.

$$d \log L_{s,t} = \alpha_{s,1} * d \log Q_{s,t} + \alpha_{s,2} * d \log Q_{s,t-1} - \alpha_{s,3} * d \log H_{ts,t-1} \\ - \lambda \left(\underbrace{\log \left(\frac{L_{s,t-1}}{Q_{s,t-1}} \right) + \beta_{s,1} \log \left(\frac{W_{ts,t-1}}{P_{s,t-1}} \right) + \beta_{s,2} * \log H_{Ls,t-1} - \beta_{s,3} * t + \beta_{s,4} * t_{92}}_{\text{relation de long terme}} \right) + \varepsilon_{s,t}$$

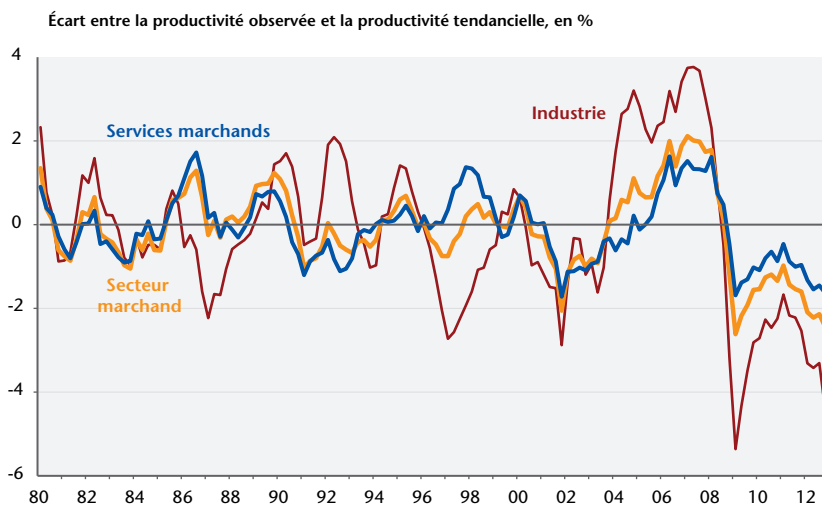
avec

- L représentant l'emploi salarié du secteur marchand ;
- Q représentant la valeur ajoutée du secteur marchand ;
- HL représentant la durée du travail du secteur marchand ;
- W représentant le salaire par tête dans le secteur marchand ;

Dans les trois équations, les variables ont toutes des coefficients significativement différents de 0, et avec le signe attendu. Les statistiques de *student* associées aux coefficients des relations de long terme valident l'hypothèse de relations de cointégration entre ces variables. Ces équations estiment les tendances de productivité de long terme à 2,4 % par an jusqu'en 1992 pour l'ensemble du secteur marchand (1,5 % pour les services et 3,5 % pour l'industrie), et 0,9 % après 1992 (0,7 % pour les services et 2,1 % pour l'industrie). Le cycle de productivité est le résidu de la relation de long terme.

Nous avons estimé des équations d'emploi sectorielles, et présentons sur le graphique 17 les cycles de productivité dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, et pour l'ensemble du secteur marchand. Il apparaît qu'après un redressement du cycle de productivité entre le premier trimestre 2009 et fin 2010, la rechute de l'activité a à nouveau tiré la productivité à la baisse à partir du premier trimestre 2011. Le cycle a donc repris sa chute, se rapprochant fin 2012 – après un quatrième trimestre de baisse de l'activité de -0,3 % du PIB – des plus bas historiques enregistrés en 2009. C'est dans l'industrie que la productivité demeure la plus dégradée, avec un cycle à -4,4 % de la tendance, contre -1,6 % dans les services marchands, et -2,4 % dans l'ensemble du secteur

Graphique 17. Cycles de productivité par tête



Sources : INSEE, calculs OFCE.

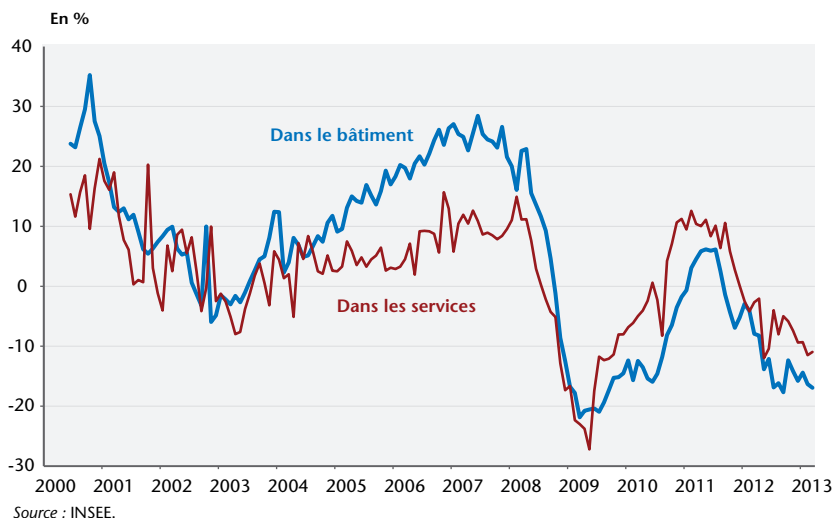
marchand. Une telle dégradation du cycle de productivité a permis d'épargner à l'économie française la destruction de 450 000 emplois supplémentaires. Ces destructions d'emplois demeurent latentes, si la productivité devait retrouver son chemin de long terme. Si la tendance de long terme devait être révisée à la baisse, les pertes d'emplois seraient plus modérées, mais la perte de productivité se traduirait à terme par des baisses de salaires.

Comme nous le soulignons lors de notre dernière prévision, il existe cependant une incertitude importante concernant la tendance de productivité de sortie de crise. Au vu de la reprise de l'emploi d'une intensité surprenante lors du rebond de croissance de 2010, il est possible que le chemin de productivité soit désormais moins dynamique et que le cycle de productivité s'avère par conséquent moins dégradé que nous l'envisagions. Pour autant, un ensemble d'éléments convergent dans le sens de cycles de productivité encore dégradés, même s'il est difficile d'en évaluer précisément l'ampleur. Par conséquent, l'hypothèse de rebond modéré du cycle de productivité que nous inscrivons – avec une fermeture de la moitié seulement du cycle de productivité à l'horizon de la prévision – demeure compatible avec un tel scénario.

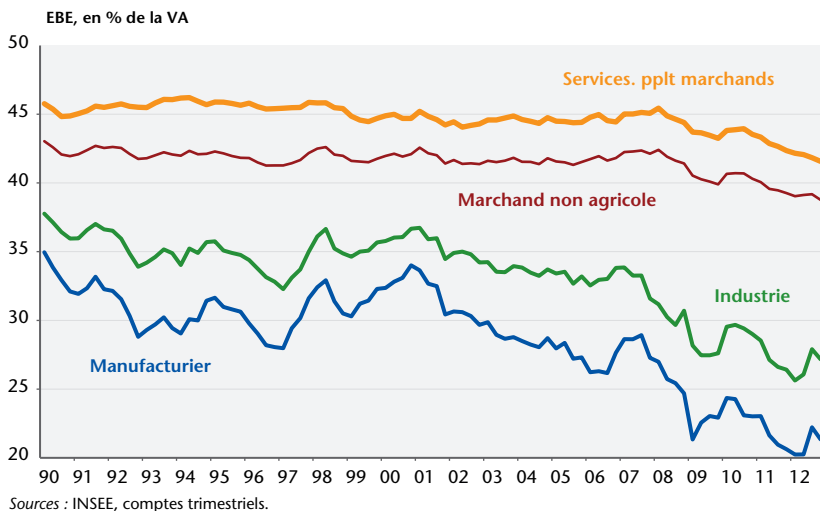
D'abord, les enquêtes de conjoncture montrent que les entreprises s'estiment toujours en surcapacité de production. La perception des entreprises de goulots de production pour insuffisance de personnel est au plus bas (4,4 % des entreprises du bâtiment, par exemple, souffrent d'une insuffisance de personnel contre 16 % en moyenne sur longue période), ce qui plaide en faveur de la présence de sureffectifs dans un certain nombre d'entreprises (graphique 18).

Ensuite, et surtout, les taux de marge des entreprises demeurent extrêmement bas. Le graphique 19 détaille l'évolution des taux de marge dans les secteurs de l'industrie (et de l'industrie manufacturière en particulier), des services marchands, et dans l'ensemble du secteur marchand. Dans tous les secteurs, les taux de marges des entreprises demeurent bien en deçà de leur moyenne de long terme. L'industrie est particulièrement touchée, conséquence des fortes surcapacités de production en présence dans le secteur.

Graphique 18. Tendence prévue des effectifs dans les enquêtes de conjoncture



Graphique 19. Taux de marge sectoriel



Le tableau 11 montre la décomposition de l'évolution du taux de marge dans le secteur marchand selon ses différentes composantes (dont le mode de calcul est détaillé dans l'encadré 2). Habituellement – comme l'illustre la période 2002-2007 –, l'évolution du taux de marge augmente avec la productivité et les prix de la valeur ajoutée marchande, tandis que les salaires jouent à la

baisse. La comparaison avec la période 2002-2007 montre que la dégradation des marges depuis 2007 s'explique essentiellement par l'atonie de la productivité (qui avait contribué à hauteur de +4,6 points à l'évolution du taux de marge sur la période précédente). Dans le même temps, la contribution des salaires à l'évolution du taux de marge marchand montre le maintien des salaires, qui conservent une croissance positive à l'inverse d'un certain nombre de voisins européens qui connaissent aujourd'hui un ralentissement, voire une déflation salariale (Espagne, Grèce, Portugal). La crise du marché du travail n'a donc pas débouché sur une contraction des salaires, comme le montre le tableau 11 – le salaire réel moyen chargé a augmenté de 0,9 % par an depuis 2007, contre 1 % entre 2002 et 2007 –, ce qui tend, pour l'instant, à confirmer le diagnostic d'un cycle de productivité dégradé. Si les entreprises envisageaient la perte de productivité comme définitive, une baisse des salaires comparables devrait être mise en œuvre. Si les salaires se maintiennent en France, la seule source de rétablissement des marges des entreprises sera donc le redressement du cycle de productivité. Or, si les entreprises choisissaient de rétablir leur taux de marge de 3 points par le seul biais de la productivité, pour retrouver la moyenne observée au cours de vingt dernières années, cela nécessiterait un bond de productivité de plus de 5 % (soit des destructions de l'ordre d'un million d'emplois).

Tableau 11. Décomposition de l'évolution du taux de marge

En % de la VA

	Taux de marge	Productivité	Prix	Salaire réel	Autre
2002-2007	0,4	4,6	-1,1	-2,8	-0,3
2007-2012	-3,4	-0,2	0,0	-2,5	-0,7

Source : INSEE, calculs de l'auteur.

Encadré 2. Calcul des contributions à l'évolution du taux de marge

Le taux de marge est défini comme le ratio de l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée en valeur (VA) : $tx\ marge = ebe / va_{val}$

Or, $va_{val} = ebe + rs + (ip - se)$

Où rs est la rémunération des salariés, ip les impôts sur la production et se les subventions d'exploitation

$$\text{Donc : } tx\ marge = \frac{ebe}{va_{val}} = 1 - \frac{rs}{va_{val}} - \frac{ip - se}{va_{val}}$$

On approxime en négligeant les variations d'impôts et subventions :

$$tx\ marge_t \approx 1 - \frac{rs}{va_{val}}$$

$$D'où : d(tx\ marge_t) \approx -\left(\frac{ms_{t-1}}{va_{val,t-1}}\right) * g\left(\frac{ms_t}{va_{val,t}}\right)$$

Soit

$$d(tx\ marge_t) \approx -\left(\frac{ms_{t-1}}{va_{val,t-1}}\right) * g\left(\frac{ms_t}{emp_t * P_{C,t}} * \frac{P_{C,t}}{P_{va,t}} * \frac{emp_t}{va_{vol,t}}\right)$$

salaires réels
ratio prix
productivité

Où PC est l'indice des prix à la consommation, PVA celui du prix de valeur ajoutée et VA_{val} la valeur ajoutée en volume.

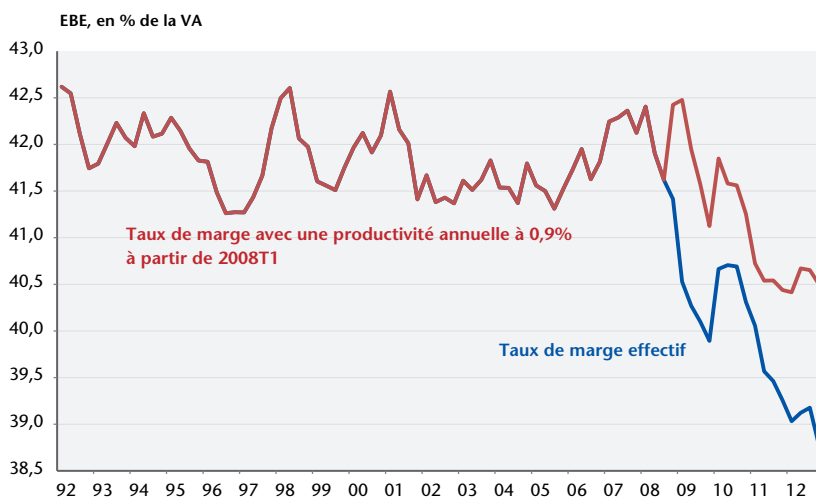
On en déduit l'équation de décomposition du taux de marge :

$$d(tx\ marge_t) \approx$$

$$\left(\frac{ms_{t-1}}{va_{val,t-1}}\right) * (g(productivité_t) + g(ratio\ prix_t) - g(salaires\ réels_t)) + res$$

Afin de mesurer l'impact de la productivité sur les marges des entreprises, le graphique 20 simule l'évolution du taux de marge, en supposant le cycle de productivité à l'équilibre à partir du troisième trimestre 2008 (date à laquelle il revient à l'équilibre).

Graphique 20. Taux de marge des SNF



Source : INSEE, calculs OFCE.

La simulation repose donc sur une évolution inchangée des salaires et des prix, mais avec un rythme de productivité plus dynamique, à 0,9 % annuel sur la période quatrième trimestre 2008-quatrième trimestre 2012. On voit sur le graphique qu'un tel scénario de productivité permet d'amortir de moitié la dégradation du taux de marge des entreprises. Si les entreprises choisissent de rétablir leurs marges par la seule productivité, cela équivaldrait à 450 000 destructions d'emplois pour retrouver le niveau de taux de marge simulé dans le graphique 20, et près d'un million d'emplois pour revenir au taux de marge moyen des années 1990-2007 (soit une hausse de près de 3 points du taux de marge).

Quel impact de la politique de l'emploi ?

Face à cette dégradation, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures qui viendront atténuer l'impact du redressement spontané du cycle de productivité sur l'emploi marchand. *Via* la baisse du coût du travail sur les bas salaires, le CICE et le contrat de génération permettront en effet de ralentir les destructions d'emplois marchands, et les emplois d'avenir de compenser en partie ces destructions *via* des créations d'emplois dans le secteur non-marchand. Nous n'avons pas intégré dans cette prévision l'impact de l'accord issu de la négociation sur la « sécurisation de l'emploi », finalisée le 11 janvier par le patronat et trois syndicats. Il est difficile à ce stade – sans en connaître encore les arbitrages – d'évaluer l'usage qui sera fait dans les entreprises de la possibilité de négocier une baisse du temps de travail ou de la rémunération contre le maintien de l'emploi. Notre prévision repose donc sur une stabilité du temps de travail, qui pourrait être remise en cause par la conjonction de cet accord et de la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires dans le courant de l'année 2012.

CICE

À la suite de la remise du rapport Gallois, le gouvernement a annoncé l'instauration du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), visant à restaurer la compétitivité des entreprises françaises. Ouvert à toutes les entreprises, le CICE sera égal à 6 % de la masse salariale, hors cotisations patronales, correspondant aux salaires de moins de 2,5 SMIC. Selon l'évaluation réalisée par

Mathieu Plane¹⁷, le CICE diminuerait en moyenne de 2,6 % le coût du travail du secteur marchand : l'impact sectoriel le plus fort sur le coût du travail serait dans la construction (-3,0 %), l'industrie (-2,8 %) et les services marchands (-2,4 %). En abaissant le coût du travail pour les bas salaires, le CICE créerait donc de l'emploi, à la fois en favorisant la substitution du travail au capital et grâce aux gains de compétitivité.

Le CICE ouvrira des droits dès 2014, calculés sur l'exercice de 2013. Il aura néanmoins des effets positifs sur la croissance dès 2013 (+0,2 %), mais les effets sur l'emploi (+23 000 en 2013) sont plus lents en raison de la montée en charge du dispositif. En revanche, malgré un impact du CICE légèrement récessif de 2014, la substitution du travail au capital due à la baisse du coût relatif du travail accroîtra l'emploi *via* des moindres gains de productivité. Au final, selon cette évaluation, réalisée à l'aide du modèle *e-mod.fr*, le CICE créerait en 2018, soit cinq ans après sa mise en place, 152 000 emplois permettant une baisse du taux de chômage de 0,6 point. A l'horizon de notre prévision, il créerait 23 000 emplois dès 2013, et 46 000 en 2014.

Contrat de génération

Cette mesure vise à la fois le chômage des jeunes (moins de 30 ans) et celui des seniors (plus de 55 ans). Elle consiste en la création d'un CDI pour un jeune, liée à la promesse de non-licenciement d'un senior sur une période de 5 ans. En contrepartie de cet engagement, l'entreprise recevra une subvention forfaitaire allant jusqu'à 4 000 euros par an (2 000 pour le jeune, 2 000 pour le senior), pendant 3 ans pour le jeune et jusqu'au départ en retraite pour le senior.

Comme nous le détaillons dans la note de juillet 2012¹⁸, le risque de ce type de mesure est de générer des effets d'aubaine importants. Les entreprises profiteraient de ces aides y compris pour des emplois qui auraient été créés de toute façon, même en l'absence de la mesure. Les modalités de mise en œuvre devraient limiter ce risque : d'abord, les aides liées à la mise en place du

17. Voir Mathieu Plane (2012), « Évaluation de l'impact économique du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) », *Revue de l'OFCE/Débats et politiques*, n° 126.

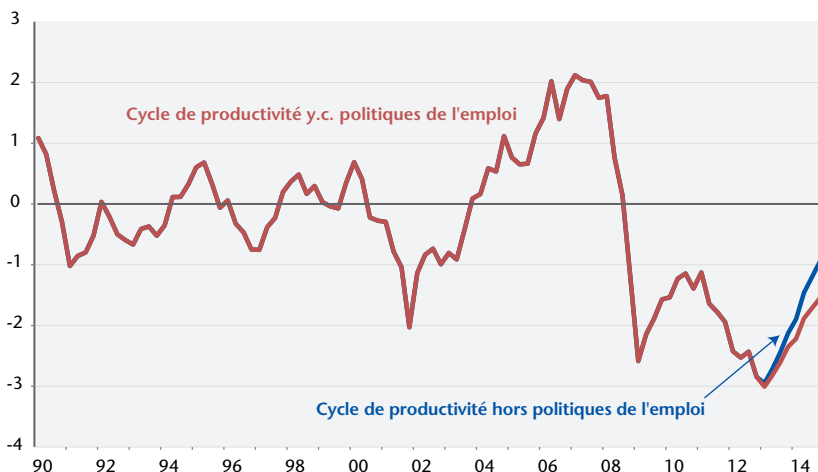
18. Voir Allègre *et al.* (2012), « Quels effets du contrat de génération sur l'emploi et les finances publiques ? », *Revue de l'OFCE/Prévisions*, Hors-série 2012

contrat de génération seront réservées aux entreprises de moins de 300 salariés. Les entreprises de plus de 300 salariés, où le risque d'effet d'aubaine est le plus important, seront contraintes de mettre en place le dispositif sous peine de sanctions financières. Ensuite, le montant forfaitaire de 2 000 euros correspond à une exonération totale des charges patronales au niveau du SMIC, et est dégressive en proportion du salaire au-delà. Cela permet donc de limiter l'effet d'aubaine, dans la mesure où l'élasticité de l'emploi au coût du travail est plus élevée pour les bas salaires.

L'évaluation des effets de la mesure effectivement décidée correspondrait donc à l'hypothèse la plus favorable que nous avons retenue, à savoir 99 000 créations d'emplois dans le secteur marchand pour la signature de 500 000 contrats de génération. La mise en place du contrat étant étalée sur l'ensemble du quinquennat, ce sont 100 000 contrats de génération qui seront signés en 2013, ce qui correspond à une création nette de 20 000 emplois en 2013 et 26 000 en 2014.

Au final, les créations d'emplois marchands associées à ces deux dispositifs atténueront le rebond du cycle de productivité (graphique 21), et limiteront les destructions d'emploi marchand à -152 000 en 2013, et -113 000 en 2014, contre les destructions de -214 000 et -147 000 emplois obtenus dans nos simulations sans tenir compte de la politique de l'emploi.

Graphique 21. Prévisions du cycle de productivité marchand, avec et sans politique de l'emploi



Sources : INSEE, comptes trimestriels, calculs de l'auteur.

Emploi non marchand : une relance timide

Face à la dégradation du marché du travail, le traitement social du chômage a été légèrement réactivé en 2012. La signature de 403 100 contrats en 2012 a permis d'interrompre le mouvement de destructions d'emplois aidés dans le secteur non-marchand observé en 2011. Après un rebond en cours d'année, ces contrats concernaient 213 600 personnes fin 2012, contre 210 100 fin 2011.

Si le nombre de contrats budgétés en début d'année 2012 était le même qu'un an auparavant (340 000, auxquels s'ajoutaient 50 000 emplois dans le secteur marchand), les deux tiers (soit 225 000 contrats) devaient être concentrés sur le premier semestre. Le nombre de personnes concernées par le dispositif a donc crû au premier semestre, atteignant près de 240 000 en mai 2012. Face à l'effondrement annoncé au second semestre (115 000 emplois seulement étaient budgétés au second semestre), le gouvernement Ayrault a donc annoncé en juin 2012 une rallonge de 80 000 contrats, dont 60 000 dans le secteur non-marchand. Un nouveau coup de pouce, portant sur 40 000 contrats, a ensuite été annoncé en octobre 2012. Ce qui porte à 205 000 le nombre de signatures de contrats au second semestre, et 440 000 sur l'année. Grâce à des rallonges successives (dont on peut estimer le coût pour l'État à environ 800 millions d'euros), le nombre de personnes concernées par ce dispositif s'est stabilisé en fin de l'année, au lieu de l'effondrement attendu.

Avec la création des « emplois d'avenir », l'année 2013 verra une montée en charge des emplois aidés dans le secteur non marchand (encadré 3). En plus du report des 340 000 Contrats uniques d'insertion (CUI-CAE) (390 000 avec le secteur marchand), est programmée l'introduction progressive des emplois d'avenir, dont le nombre devrait atteindre 100 000 en fin d'année. Notons tout de même qu'il existe un effet d'aubaine de l'ordre de 20 % pour ce type de dispositif, c'est-à-dire que 20 % des emplois créés dans le cadre des emplois d'avenir l'auraient été, même en l'absence de la subvention – l'effet d'aubaine est particulièrement important dans les collectivités locales, voir Heyer et Plane¹⁹. L'impact net est donc de 80 000 créations d'emploi en 2013, et 40 000 en 2014. À ces effectifs viendront s'ajouter 50 000 nouveaux emplois d'avenir en

19. Heyer et Plane (2012), « Les emplois d'avenir : quel impact sur l'emploi et les finances publiques ? », *Revue de l'OFCE/Prévisions*, Hors-série 2012

2014. L'impact de ces créations d'emploi sera d'autant plus important qu'il s'agit de contrats longs (3 ans), à la différence des CUI-CAE (d'une durée moyenne de 8 mois). Les personnes recrutées en 2012 seront encore en emploi en 2013, et les créations d'emplois d'avenir de 2014 seront bien des créations nettes d'emplois, et non des remplacements de contrats expirés. Au total, les effectifs totaux des salariés en emploi aidé dans le secteur non marchand devraient atteindre 269 100 personnes fin 2013, et 325 400 fin 2014 – soit une augmentation de plus de 55 000 personnes chaque année (tableau 12 et graphique 22).

Encadré 3. Les emplois d'avenir

Les emplois d'avenir sont un nouveau type de contrats aidés, financés à 75 % par l'État. À l'instar des emplois-jeunes de l'époque Jospin, ces contrats présentent des particularités qui visent à éviter certains effets pervers observés dans d'autres types de contrats :

— Comme les emplois-jeunes, les emplois d'avenir seront des emplois à temps plein et de longue durée (1 à 3 ans). Après la multiplication, pendant une décennie, des contrats courts (9 mois en moyenne pour les Contrats Emploi Solidarité (CES), Contrat d'Accès à l'Emploi (CAE), contrats d'avenir), le retour à des emplois aidés plus durables devraient favoriser l'insertion des jeunes concernés et l'acquisition de compétences. Le ciblage d'activités susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement à long terme (filières vertes et numériques, médico-sociales, tourisme, ...) reflète également cette volonté de se placer dans une perspective d'insertion durable.

— Le dispositif est beaucoup plus ciblé que ne l'étaient les emplois-jeunes. Il concernera en premier lieu les jeunes de moins de 25 ans peu ou pas diplômés, en particulier dans les zones urbaines sensibles et les zones rurales. Cette différence majeure répond aux critiques récurrentes adressées aux emplois-jeunes, qui ont souvent été proposés à des jeunes trop qualifiés. Pour ces jeunes-là, les emplois-jeunes ont souvent été synonymes de déclassement et de déqualification, et cette première expérience a pesé sur leur évolution professionnelle et salariale.

Dans ses modalités et ses objectifs, le dispositif met l'accent sur l'insertion et la qualification des jeunes les plus éloignés du marché du travail, qui se trouvent aujourd'hui en bout de file d'attente sur un marché du travail très dégradé. En outre, l'impact sur le chômage de ce type de contrats aidés est important dans la mesure où les effets d'aubaine sont beaucoup plus faibles dans le secteur non-marchand que dans le secteur marchand (20 %, contre 70 à 80 % dans le secteur marchand). Rappelons tout de même que l'effet de ces créations d'emplois d'avenir sera atténué par la baisse du nombre de CUI-CAE (voir plus haut).

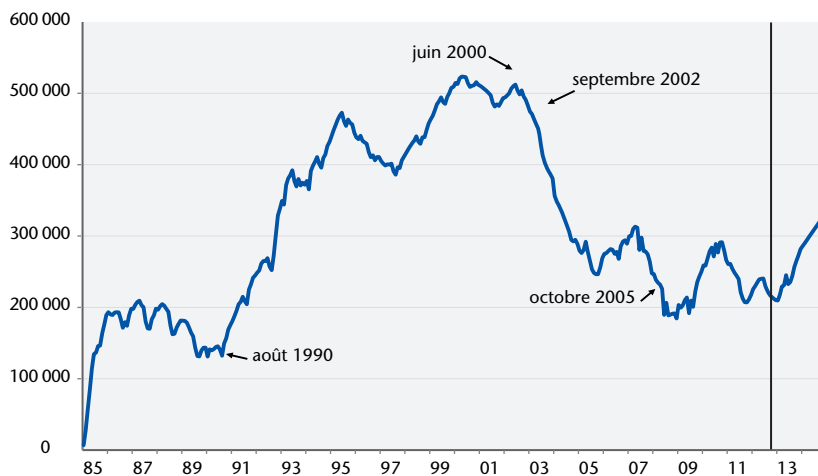
Tableau 12. Contrats aidés dans le secteur non marchand, France métropolitaine

En fin d'année (T4)		CAE	CA	CUI-CAE	EAV	TOTAL
Durée du contrat (en mois)		9	11	8	36	—
Entrées (en milliers)	2008	169,0	106,3	0,0	0,0	276,3
	2009	260,3	98,0	0,0	0,0	366,3
	2010	0,0	0,0	377,0	0,0	385,2
	2011	0,0	0,0	356,4	0,0	365,1
	2012	0,0	0,0	394,7	0,0	403,1
	2013	0,0	0,0	340,0	100,0	448,4
	2014	0,0	0,0	340,0	50,0	398,4
Effectifs (en milliers)	2008	103,3	81,4	0,0	0,0	190,0
	2009	156,4	70,1	0,0	0,0	238,1
	2010	19,7	7,6	244,7	0,0	283,2
	2011	1,0	0,6	196,3	0,0	210,1
	2012	0,0	0,0	201,2	0,0	213,6
	2013	0,0	0,0	169,2	87,5	269,1
	2014	0,0	0,0	169,2	143,7	325,4

Légende : Les contrats aidés du secteur non marchand comprennent les contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), les contrats d'avenir (CA), les contrats uniques d'insertion (CUI-CAE) et les emplois d'avenir (EAV), qui seront mis en place en 2013.

Source : INSEE et ministère du Travail, prévision OFCE, avril 2013.

Graphique 22. Emplois aidés dans le secteur non marchand



Source : DARES.

Chômage

Le chômage a à nouveau bondi en 2012 (+266 000 chômeurs en glissement annuel), du fait des 95 000 destructions d'emplois, et du dynamisme de la population active (+171 000 personnes).

Cette forte hausse de la population active est surprenante. En effet, un ensemble d'éléments allait dans le sens d'un ralentissement de la population active en 2012, par rapport à 2011 :

- d'abord, la population active ralentit structurellement pour des raisons démographiques liées aux départs en retraite de la génération du baby-boom ;
- ensuite, la dégradation de la situation du marché du travail pèse traditionnellement sur la population active, *via* un effet de retrait du marché du travail des chômeurs découragés ou une dissuasion à l'entrée des jeunes qui peuvent retarder leur passage à la vie active ou des femmes qui s'étaient arrêtées de travailler pour élever leurs enfants, mais aussi des conventions d'accompagnement et de formation des nouveaux chômeurs *typé* CRP/CTP/CSP.

Le seul élément qui pouvait pousser à la hausse de la population active est la forte hausse du taux d'activité des seniors – impulsée par l'arrêt des dispositifs de retraits d'activité anticipés et l'impact de la réforme de retraite de 2010. Il ne permet toutefois pas d'expliquer l'ampleur de l'augmentation de la population active. Le défaut de bouclage – c'est-à-dire l'écart entre les évolutions observées et théoriques de la population active – est donc très positif – +94 000 personnes pour l'année 2012. L'ampleur de ce défaut de bouclage n'est cependant pas exceptionnelle, notamment sur la période récente, et on observe qu'il est quasi nul en moyenne sur l'ensemble des 10 dernières années. Pour autant, on peut s'attendre à des révisions à la baisse des chiffres de l'emploi pour l'année en 2012 – les chiffres du chômage étant très peu révisés –, ce qui permettrait de rapprocher les chiffres de la population active de leur niveau théorique.

À l'horizon de notre prévision, nous ne maintenons pas le défaut de bouclage et la population active devrait donc ralentir (+89 000 personnes en 2013 et +99 000 en 2014), tandis que les destructions d'emplois se poursuivraient (-134 000 emplois en 2013 et -88 000 en 2014). Le chômage poursuivrait donc sa hausse au cours de ces

deux années (environ +230 000 personnes en 2013 et +190 000 en 2014). Le taux de chômage en France métropolitaine franchirait donc la barre des 11 % au quatrième trimestre 2013, et atteindrait 11,6 % de la population active fin 2014. Il dépasserait d'ici la fin de l'année le pic historique atteint au premier semestre 1997 (soit 10,8 % de la population active), sans perspective d'inversion de la tendance à l'horizon de notre prévision (tableau 13).

Tableau 13. Projections de population active

En milliers

Glissement annuel	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active potentielle	163	62	131	166	77	92	99
- Projection tendancielle au sens du BIT	229	214	147	158	135	127	132
- Effet de flexion	-58	-99	-9	-9	-43	-25	-21
- Effet retraits d'activité CTP/CRP/CSP	-8	-54	-7	17	-15	-13	-12
Population active observée	16	198	14	178	171	92	99
Défaut de bouclage	-147	136	-117	12	94	0	0

* prévision OFCE, avril 2013.

Sources : INSEE et ministère du Travail, prévisions OFCE.

Le tableau 14 montre l'impact agrégé des différents dispositifs de politique de l'emploi détaillés précédemment sur l'évolution de l'emploi et du chômage à l'horizon de notre prévision. Il apparaît que sans ces dispositifs, la hausse du chômage aurait été supérieure à nos prévisions de 68 000 personnes en 2013 et 99 000 en 2014. Le taux chômage aurait ainsi atteint 11,3 % de la population active fin 2013, et 12,1 % fin 2014.

Tableau 14. Impact de la politique de l'emploi

En milliers

Glissement annuel	2012	2013	2014
Population active hors politiques de l'emploi	204	87	90
Emplois hors politiques de l'emploi	-92	-207	-196
Évolution du chômage hors politique de l'emploi	263	294	286
Taux de chômage au T4	10,2	11,3	12,2
Effet :			
Emplois d'avenir / contrats aidés non marchands	3	30	36
Contrat de génération		20	26
CICE		23	46
Total	3	73	108
Population active yc de l'emploi	171	92	99
Emplois yc politiques de l'emploi	-95	-134	-88
Évolution du chômage yc politique de l'emploi	266	226	187
Taux de chômage au T4	10,2	11	11,6

Source : INSEE, calculs de l'auteur.

L'impact de la crise sur le taux de chômage structurel : évaluations par l'estimation de boucles prix-salaires

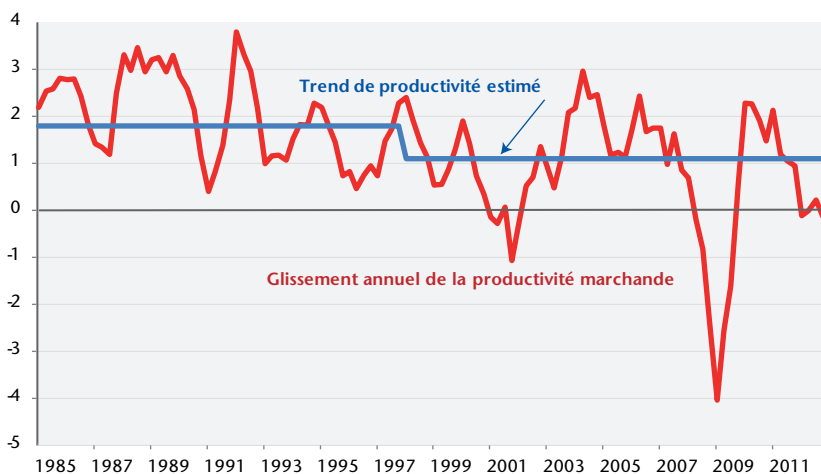
La grande récession, débutée en 2008, s'est traduite par une montée continue et inexorable du chômage en France, de 3,1 points entre le point bas atteint au premier trimestre 2008 (7,1 % en France métropolitaine) et le pic du quatrième trimestre 2012. Le taux de chômage atteint désormais un niveau proche des niveaux record atteints à la fin des années 1990. Il s'accompagne d'une montée du chômage de longue durée (12 mois et plus), sa part parmi les chômeurs passant de 37,8 % en 2009 à 41,5 % en 2011 d'après l'INSEE.

Dans le même temps, la croissance de la productivité a considérablement ralenti (graphique 23). Sur la période 1981-2012, la productivité marchande a ainsi cru en moyenne de 1,5 % par an. Cochard *et al.*²⁰ l'estiment à 1,8 % avant 1998, et à 1,1 % à partir du premier trimestre 1998. Ce rythme a chuté d'environ 0,9 point pour se situer autour de 0,2 % en moyenne à partir de 2009 (glissement annuel moyen sur les quatre dernières années). La crise s'est donc traduite par une chute brutale à court terme des gains de productivité dans le secteur marchand. Les comportements de rétention de main-d'œuvre des entreprises ont ainsi freiné la hausse du chômage à court terme. Par contre, si ce ralentissement s'avérait permanent, il pourrait avoir un fort impact sur le taux de chômage structurel. Or le chômage structurel donne une information sur la mesure de l'*output gap*, et celle-ci est cruciale pour la mesure du déficit structurel.

En conséquence, les choix de politique budgétaire portant sur la restauration de l'équilibre des finances publiques nécessitent d'établir un diagnostic sur la nature du chômage additionnel dû à la crise. Autrement dit, la crise a-t-elle engendré principalement du chômage conjoncturel ou du chômage structurel ? Quel est l'impact de la croissance de la productivité sur le taux de chômage structurel ?

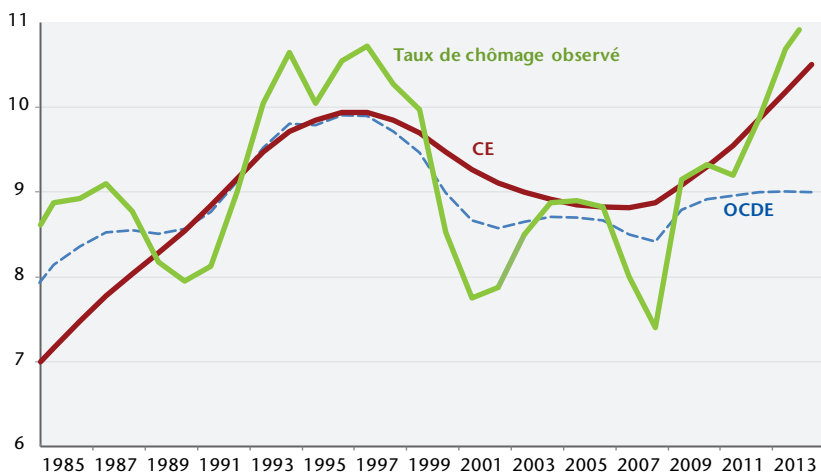
20. Voir Cochard, Cornilleau et Heyer (2010).

Graphique 23. Gains de productivité dans le secteur marchand



Sources : Insee, Cochard et al. (2010), calculs OFCE.

Graphique 24. NAIRU estimé et prévu par l'OCDE et la Commission européenne



Insee, Eurostat, Perspectives économiques de l'OCDE, 92.

L'étude du NAIRU²¹ peut être un moyen d'établir un diagnostic sur le caractère structurel ou conjoncturel du chômage. Comme

21. Le NAIRU (*Non-accelerating inflation rate of unemployment*) est le taux de chômage pour lequel le taux d'inflation reste stable. Au-delà, l'inflation ralentit, ce qui permet à terme une hausse de l'emploi et une baisse du chômage. En deçà, le mécanisme inverse conduit à une hausse de l'inflation, à des réductions d'emplois et à un retour du chômage à son niveau d'équilibre.

par le passé, les dernières évaluations (OCDE, Commission européenne) du taux de chômage structurel concluent que la part de chômage conjoncturel est faible (graphique 24), ce qui correspondrait à un écart faible entre production effective et production potentielle. Mais ces estimations suivent généralement la tendance de court terme du taux de chômage, sans identifier les facteurs qui auraient concouru à une hausse de la part structurelle du chômage. C'est particulièrement vrai dans le cas de la Commission européenne qui voit dans la hausse du chômage prévue en 2013-2014 une hausse principalement du chômage structurel. De fait, ces évaluations portent sur le chômage structurel de court terme²² et ne prennent pas en compte certains mécanismes de plus long terme tels que les effets d'hystérèse²³. Ce diagnostic est dès lors systématiquement biaisé, quelle que soit la période d'analyse.

Au-delà du NAIRU, il existe plusieurs concepts de taux de chômage²⁴ qui peuvent être mobilisés pour distinguer chômage conjoncturel et chômage structurel : taux de chômage tendanciel, taux de chômage naturel, taux de chômage de long terme, NAIRU, ... nous utiliserons par la suite la dénomination de taux de chômage d'équilibre (TCE), celle-ci recouvrant plusieurs notions différentes (NAIRU, taux de chômage structurel, ...)

À partir de l'estimation de boucles prix-salaires, nous revenons sur l'évaluation du niveau du taux de chômage d'équilibre, afin de faire apparaître ses déterminants potentiels et d'en identifier la part du chômage conjoncturel.

La boucle prix-salaire et le taux de chômage d'équilibre

Un modèle à quatre équations

Pour extraire de l'information des prix, il est nécessaire de distinguer dans la hausse des prix ce qui peut provenir de l'évolu-

22. Il convient de distinguer NAIRU de court terme et de long terme du fait de possibles effets d'hystérèses. Une hausse du chômage conjoncturel peut en effet conduire à une augmentation du chômage structurel du fait de la perte possible de compétences de certains chômeurs qui, devenus inemployables, ne pèsent plus sur la négociation salariale. Cela implique qu'à court terme, le NAIRU soit proche du taux de chômage observé. Le NAIRU de long terme, qui tient compte de ce mécanisme, est celui qu'il convient de retenir pour mesurer le niveau du taux de chômage structurel. Voir Heyer, Reynes et Sterdyniak (2007).

23. D'autres explications peuvent être mobilisées, par exemple en cas de rigidité des prix ou par des modèles du type *insiders/outside*s. Voir Heyer et Timbeau (2002) par exemple.

24. Voir L'Horty et Thibault (1998).

tion sous-jacente des coûts salariaux liés à la situation sur le marché du travail d'un côté, de ce qui provient des taxes d'une part et de l'évolution des prix des matières premières d'autres part. Ainsi sur la période 1990-2012, le taux apparent de TVA a diminué, ce qui a contribué à minorer le taux d'inflation des prix à la consommation (tableau 15).

Tableau 15. Effet de la TVA sur l'inflation

En %

	1990-2000	2000-2007	2007-2012
Taux d'inflation moyen	1,8	1,9	1,9
dont effet TVA	-0,0	-0,1	-0,2
Taux d'inflation moyen hors TVA	1,8	2,0	2,1

Source : INSEE, calcul et prévision OFCE avril 2013.

Afin de prendre en compte cette distinction, nous avons donc retenu un modèle simple à quatre équations pour calculer le taux de chômage d'équilibre.

La première équation (1) est une relation comptable où l'indice des prix à la consommation (P^c) est exprimé comme la somme pondérée des indices des prix à la valeur ajoutée (P^{VA}) et des prix à l'importation (P^M) hors taxe. Le paramètre α est imposé et calculé comme la part moyenne des importations dans le PIB. Afin de considérer les prix TTC, nous multiplions cette combinaison linéaire par un taux de TVA apparent (tx_{TVA}). La deuxième équation (2) retrace la formation des prix d'importation qui dépendent du taux de change effectif réel ($TCER$) ainsi que du prix du pétrole ($P^{Pétrole}$). L'équation (3) est celle des prix de la valeur ajoutée (P^{VA}) : ces derniers sont fonction du coût salarial unitaire qui se décompose comme la différence entre les salaires horaires bruts (W) et la productivité horaire du travail (Π), et du taux d'utilisation des capacités de production (TU). Dans notre formulation, nous imposons une élasticité unitaire entre P^{VA} et $W - \Pi$, ce qui revient alors à estimer une équation du taux de marge des entreprises. Enfin, l'équation (4) est l'équation de formation des salaires qui dépend de l'indexation au prix à la consommation (P^c), de la productivité horaire du travail (Π), du salaire minimum horaire ($smic$) ainsi que du taux de chômage (U). A , B , C et D sont des constantes.

$$\begin{cases} P^C = f_1((P^M)^\alpha \times (P^{VA})^{1-\alpha})(1 + tx_{TVA}), D) & (1) \\ P^M = f_2((P^{P\acute{e}trole})^\beta, (TCER)^\psi, C) & (2) \\ P^{VA} = f_3((W - \Pi), (TU)^\sigma, B) & (3) \\ W = f_4((P^C)^\delta, (\Pi)^\eta, (smic)^\varphi, (U)^{-\lambda}, A) & (4) \end{cases}$$

Pour l'équation (4), deux formulations sont possibles : la première en niveau (modèle « WS »), la seconde en taux de croissance (modèle « Phillips »). On retient, pour l'équation (3), la formulation en niveau (modèle « PS »).

Le modèle « WS-PS »

Dans une formulation en niveau de la boucle prix-salaire, le TCE, solution des équations (1) à (4), vaut à taux d'utilisation des capacités constant :

$$\bar{U} = \frac{1}{\lambda} \left[\begin{array}{l} (\delta(1 - \alpha)(1 + tx_{TVA}) - 1). P^{VA} + \delta. \alpha(1 + tx_{TVA}). P^M + (\eta - 1). \\ \Pi + \varphi. \frac{smic}{P^C} + A + B + D \end{array} \right]$$

Comme il est fait dans la littérature, on impose une indexation unitaire sur les prix de consommation. Pour éviter que le TCE ne dépende à long terme de la tendance de la productivité, on a aussi imposé une indexation unitaire des salaires sur la productivité²⁵.

Sous la condition $tx_{TVA} = \alpha / (1 - \alpha)$, il suit :

$$\bar{U} = \frac{1}{\lambda} \left[\begin{array}{l} \alpha(1 + tx_{TVA})(\beta. P^{P\acute{e}trole} + \psi. TCER) \\ + \varphi. \frac{smic}{P^C} + A + B + \alpha. (1 + tx_{TVA}). C + D \end{array} \right] \quad (5)$$

Le TCE calculé à partir du modèle « WS-PS » dépend fortement des constantes estimées. On s'attend donc à ce qu'il varie peu dans le temps.

Le modèle « Phillips-PS »

Lorsque l'équation de salaire suit une courbe de Phillips, le TCE s'écrit maintenant, à taux d'utilisation des capacités constant :

25. Si $\eta > 1$, le TCE tend vers 0 à long terme puisque la productivité horaire en niveau augmente tendanciellement avec le temps. Voir Heyer, Le Bihan et Lerais (2000) et Reynes (2006) pour une discussion sur ce point.

$$\bar{U} = \frac{1}{\lambda} \left[(\delta(1 - \alpha)(1 + tx_{TVA}) - 1) \cdot P\dot{V}A + (\eta - 1) \cdot \dot{I} + \varphi \cdot \left(\frac{smuc}{PC} \right) \right] + \delta \cdot \alpha(1 + tx_{TVA})(\beta \cdot P^{Pétrole} + \psi \cdot TCER) + A \quad (6)$$

Si l'indexation de la croissance des salaires sur celle des prix n'est pas parfaite ($\delta \neq 1$) il subsiste un arbitrage inflation-chômage à long terme. On peut cependant calculer un TCE compatible avec un certain niveau d'inflation.

Estimation des paramètres

Les estimations sont basées sur les estimations de boucles prix-salaires de Blot *et al.* (2012). Les équations de long terme ont été ré-estimées afin de ne retenir que les composantes de long terme dans chaque constante. Les résultats sont résumés dans le tableau 16.

Tableau 16. Estimation des paramètres (données trimestrielles)

Paramètre	Niveau	Différence
Équation de salaire		
δ	1 (NE)	0,66
η	1 (NE)	0,61
φ	-0,20	0,11
λ	4,75	0,18
A	3,34	0,02
Équation du prix de la valeur ajoutée		
B	-2,83	
Équation du prix des importations		
β	0,05	
ψ	-0,45	
C	6,52	
Équation du prix de consommation		
α	0,2 (NE)	
D	-0,83	

Période d'estimation : 1980-2011.

Dans le modèle « WS-PS », il faut imposer une indexation unitaire sur les prix à la consommation et sur la productivité, sinon le taux de chômage d'équilibre évolue à long terme en fonction des tendances de prix et de productivité. De plus, l'estimation de l'impact du salaire minimum réel sur le niveau du salaire réel

aboutit à un coefficient négatif²⁶ et a donc été exclu de l'équation. Il en résulte que le taux de chômage d'équilibre ne dépend que des prix d'imports, donc du prix du pétrole et du taux de change effectif réel, ainsi que des constantes.

Dans le modèle « Phillips-PS », l'indexation unitaire sur les prix et la productivité n'est plus une condition requise à la stabilité du taux de chômage d'équilibre. Les estimations aboutissent d'ailleurs à des coefficients inférieurs à 1 pour chacune des variables. La croissance tendancielle de la productivité a un impact sur le taux de chômage d'équilibre : un ralentissement de la productivité, non intégralement répercuté sur les salaires, fait monter le taux de chômage d'équilibre *via* une hausse des coûts salariaux unitaires. Ainsi dans nos estimations une baisse permanente de 1 point du taux de croissance annuel de la productivité fait monter le taux de chômage d'équilibre de 0,6 point

$$\left(d(\bar{U}) = \frac{1 - \eta}{\lambda} d(\dot{\Pi}) \right).$$

Il existe aussi un arbitrage de long terme entre taux de croissance des prix et taux de chômage. Une baisse permanente de 1 point du taux de croissance annuel du prix de valeur ajoutée se traduit par une hausse de 0,6 point du TCE :

$$d(\bar{U}) = \lambda^{-1} (\delta(1 - \alpha)(1 + tx_{TV_A}) - 1) \cdot d(P^{\dot{V}A}).$$

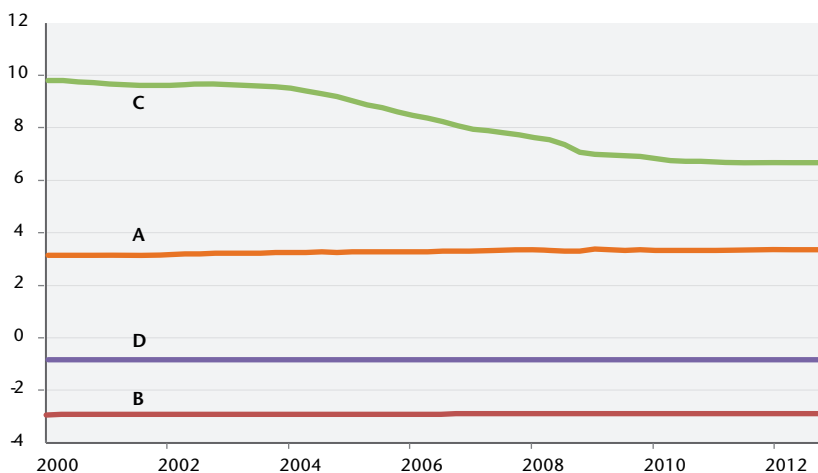
Les évaluations du TCE dépendent fortement de la valeur estimée pour chaque constante. Afin de prendre en compte la possibilité que les constantes des équations estimées ne soient pas stables, nous avons ensuite procédé à des estimations récursives pour prendre en compte l'évolution de la valeur des paramètres estimés selon la période d'estimation considérée.

Dans le cas du modèle « WS-PS », nous avons ré-estimé les quatre équations récursivement sur la période 1980-2011 en éten-

26. Dans Blot *et al.* (2012), les estimations de modèles « WS-PS » sous la forme de modèles à correction d'erreur n'ont pas permis d'aboutir à des résultats statistiquement significatifs, y compris pour la force de rappel du terme de correction d'erreur lorsque l'indexation unitaire est imposée sur les prix et la productivité, et l'impact du salaire minimum ressortait avec un signe négatif. Lors de la ré-estimation de la relation de long terme, les tests de cointégration ne permettent pas de trancher : le test d'instabilité de Hansen ne permet pas de rejeter la cointégration, tandis que les tests de Engle-Granger et de Phillips-Ouliaris ne permettent pas de rejeter l'hypothèse d'absence de relation de cointégration.

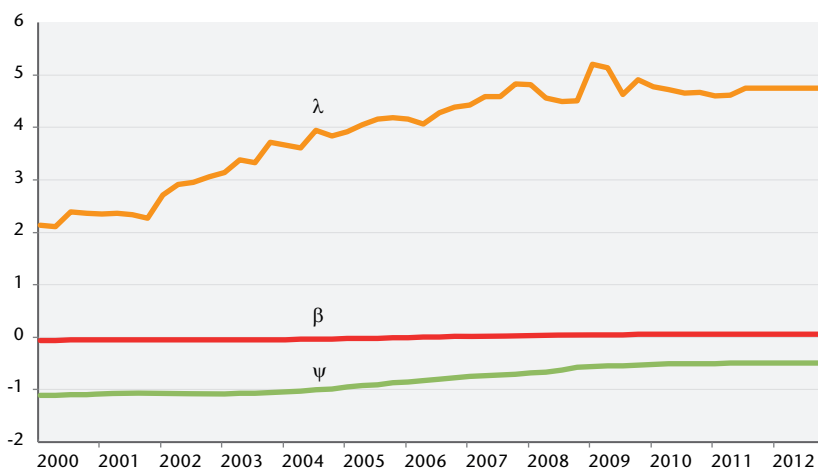
nant progressivement la période d'estimation à partir de 1990. Pour l'équation WS, l'estimation récursive débute en 2000 car avant les estimations de l sont négatives ou très proches de 0. Globalement, les résultats de l'estimation de l'équation WS montrent une instabilité de l selon la période d'estimation, qui mettent en doute la pertinence empirique du modèle (graphiques 25 et 26).

Graphique 25. Estimation récursive des constantes (modèle WS-PS)



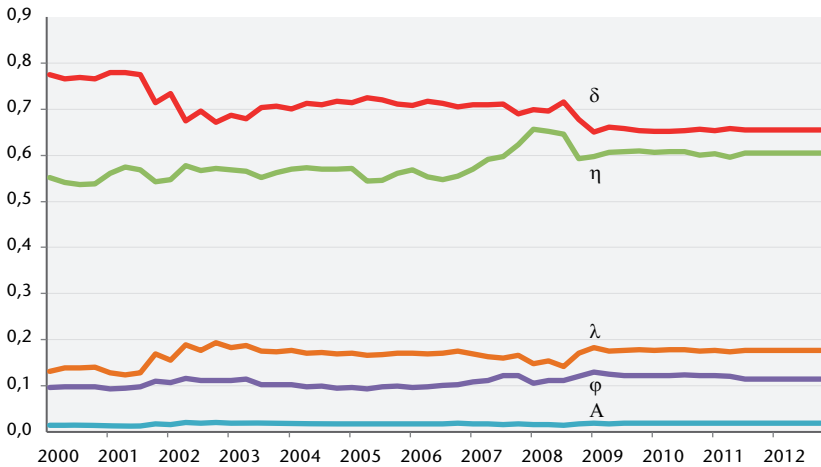
Source : calculs OFCE.

Graphique 26. Estimation récursive des paramètres (modèle WS-PS)



Source : calculs OFCE.

Graphique 27. Estimation réursive de l'équation de Phillips



Source : calculs OFCE.

Pour le modèle « Phillips-PS », seule la constante de l'équation de Phillips entre dans le TCE. L'équation a été estimée récurivement à partir de la période 1980-1990. Le paramètre λ est toujours positif mais sa valeur décroît et se stabilise en dessous de 0,2 à partir de 1995. L'indexation de la croissance des salaires sur l'inflation est toujours inférieure à 1 (graphique 27).

Estimations du taux de chômage d'équilibre et tensions inflationnistes

L'estimation du TCE à partir d'un modèle « WS-PS » donne un taux de chômage d'équilibre à 8,8 % en moyenne sur la période 2000-2012 (tableau 17). Dans ce modèle les salaires en niveau sont indexés totalement sur les prix à la consommation et la productivité. En conséquence, un ralentissement des gains de productivité n'affecte pas le taux de chômage d'équilibre, qui varie peu au cours du temps (graphique 28).

Par contre, dans le modèle « Phillips-PS » le taux de chômage d'équilibre dépend négativement du taux de croissance de la productivité du travail et de l'inflation. Il est estimé à 7,2 % en moyenne sur la période 2000-2012, avec un taux d'inflation moyen de 1,9 % sur la période. L'estimation réursive de l'équation de Phillips conduit à une rupture au quatrième trimestre 2008, date à laquelle le TCE augmente de 0,6 point (graphique 5). Compte-

tenu de cette rupture, le TCE s'élèverait en moyenne à 7,7 % sur la période 2008-2012 (tableau 17), et à 7,8 % en 2012 (graphique 28).

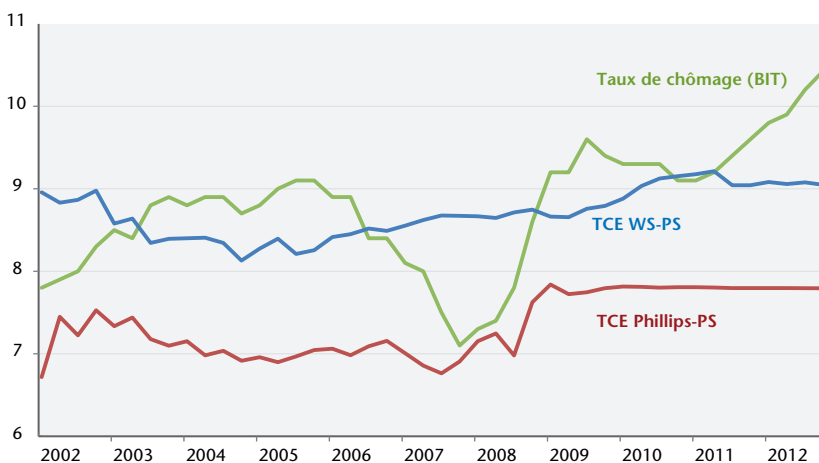
Tableau 17. Estimations du taux de chômage d'équilibre

Modèle	Période		
	2000-2012	2000-2007	2008-2012
WS-PS	8,8	8,7	8,9
Hybride PHILLIPS-PS	7,2	6,8	7,7

Note : Hypothèses sur les exogènes : valeurs observées en moyenne sur les périodes 2000-2007 et 2008-2012. La tendance de productivité vaut 1,1.

Source : Calculs OFCE.

Graphique 28. Taux de chômage d'équilibre estimés



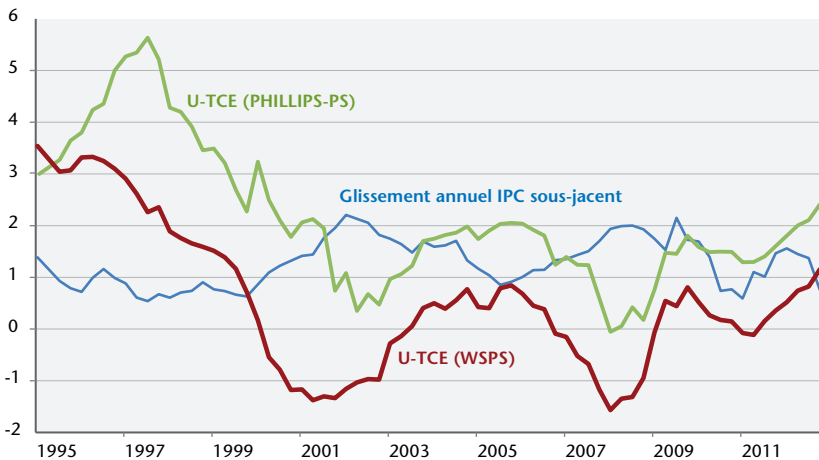
Sources : Insee, calculs et prévision OFCE avril 2013.

Quel TCE doit-on retenir pour mesurer la part du chômage conjoncturel ? Le niveau plus faible du TCE issu du modèle « Phillips-PS » rend mieux compte de l'absence de réelles tensions inflationnistes depuis 1995. En effet, le taux de chômage effectif est constamment supérieur au TCE sur cette période (graphique 29). Or entre 1995 et 2012, l'inflation sous-jacente oscille entre 0 et 2 %. Elle atteint 2 % en 2002 et en 2008, moments où le taux de chômage effectif se rapproche du TCE, sans que cela ne traduise de réelle tension inflationniste. En 2012 la hausse du taux de chômage a creusé l'écart avec le taux de chômage d'équilibre et s'est accompagnée d'un ralentissement de l'inflation sous-jacente qui est repassée sous 1 % en fin d'année.

Par contre, l'écart entre le taux de chômage effectif et le TCE issu du modèle « WS-PS » ne paraît pas cohérent avec les développements de l'inflation sous-jacente : le taux de chômage effectif serait resté durablement sous le TCE entre 2000 et 2003, puis entre 2006 et fin 2008, sans que l'inflation sous-jacente n'accélère fortement. Compte tenu de l'inflation sous-jacente observée durant ces périodes, il est donc difficile d'affirmer que c'est le TCE issu du modèle « WS-PS » qui prévaut.

Au-delà de la question du niveau du TCE, ces estimations montrent que ce dernier aurait augmenté depuis le début de la crise, de 0,4 à 0,9 point selon le modèle considéré (tableau 18). Cette hausse permet donc tout au plus d'expliquer 30 % de la hausse du taux de chômage depuis 2008, le reste provenant d'une hausse du chômage conjoncturel. La composante conjoncturelle du chômage représenterait dès lors 0,8 à 2,1 points de chômage en 2012 selon l'estimation retenue (tableau 18). Cette évolution de l'écart entre le taux de chômage effectif et le taux de chômage d'équilibre est par ailleurs cohérente avec l'inflation sous-jacente, qui diminue depuis 2009. Compte-tenu de notre prévision de chômage, cet écart augmenterait de 1,3 point pour s'établir entre 2,3 et 3,6 % en 2014.

Graphique 29. Écart taux de chômage effectif – TCE et inflation sous-jacente



Insee, calculs et prévisions OFCE avril 2013.

Tableau 18. Taux de chômage d'équilibre estimé et composante conjoncturelle – Comparaisons

	Taux de chômage structurel (2012) (en %)	Variation depuis 2007	Composante conjoncturelle (en %)
OCDE	9,0	0,5	0,9
CE	9,9	1,0	0,0
Artus (2013-1)	9,4	1,7	0,5
Artus (2013-2)	12,1	4,6	-2,2
Artus (2013-3)	9,2		0,7
OFCE (PHILLIPS-PS)	7,8	0,9	2,1
OFCE (WS-PS)	9,1	0,4	0,8

Sources : Perspectives économiques de l'OCDE, 92, Eurostat, Natixis, calculs OFCE.

Les estimations du taux de chômage d'équilibre, qu'elles soient issues d'un modèle WS-PS ou Phillips-PS, indiquent que l'écart avec le taux de chômage effectif s'est creusé au cours de la crise. Ainsi, la part du chômage conjoncturel a augmenté quelle que soit la mesure du TCE, et se situerait entre 0,8 et 2,1 points de chômage en 2012 en moyenne annuelle. Cette augmentation du chômage conjoncturel explique environ 70 % de la hausse du taux de chômage depuis 2008. Elle confirme notre diagnostic d'un *output gap* élevé pour l'économie française en 2012, et qui continuera à se creuser à l'horizon 2014 avec la poursuite de la politique d'austérité budgétaire conjuguée à un multiplicateur budgétaire élevé.

3. Finances publiques : reculer pour mieux sauter ?

D'après notre prévision centrale, la France réduirait de 4,5 points de PIB son déficit public sur cinq ans, passant ainsi de 7,5 % du PIB en 2009 à 3 % en 2014 (tableau 19). Ce redressement historique des comptes publics résulterait d'un effort structurel de 6,1 points de PIB sur la période 2010-14, dont 5,8 points sur la seule période 2011-14 (tableau 2). En revanche, cette politique conduirait à une dégradation de l'activité menant à une hausse importante des déficits publics conjoncturels (1,8 point de PIB dont 2 sur la seule période 2011-14). Pour 2013, le gouvernement a renoncé à son objectif de ramener le déficit public à 3 % du PIB. Il atteindrait 3,9 % du PIB en 2013 et non pas 3 % comme initialement prévu dans le Projet de loi de finances pour 2013. Avec un

déficit public plus élevé que prévu en 2012 (4,8 % du PIB contre 4,5 % inscrit dans le Projet de loi de finances (PLF) pour 2013) (encadré 4) et une croissance qui devrait être revue à la baisse pour 2013 par rapport à celle inscrite dans le PLF 2013 (autour de 0 % contre 0,8 dans le PLF), le gouvernement ne pourra pas tenir son engagement budgétaire sans un nouveau tour de vis. Pour éviter d'aggraver la crise économique et sociale, le gouvernement préférerait ne pas tenir « coûte que coûte » son engagement budgétaire, la Commission européenne acceptant de laisser une année supplémentaire à la France pour atteindre un objectif de déficit public de 3 % du PIB. C'est une première depuis 2010 mais pour autant le gouvernement ne relâchera pas sa politique d'austérité qui est identique à celle prévue à l'automne 2012. La politique budgétaire pour 2013 reste extrêmement restrictive : 1,8 point de PIB dont 1,4 point de hausse des taux de PO pour cette seule année). Désormais, l'attention se porte sur 2014 et les objectifs de déficit public que va se fixer le gouvernement. Avec une impulsion budgétaire de -0,6 point de PIB, qui correspond à celle affichée dans le programme pluriannuel de la Loi de finances pour 2013, le déficit public ne serait pas de 3 % du PIB en 2014 mais de 3,4 % du PIB. Pour atteindre l'objectif de 3 % en 2014, le gouvernement devrait réaliser un effort structurel de 1,4 point de PIB. Nous faisons l'hypothèse qu'il portera à 70 % sur des économies sur la dépense publique (1 point de PIB), ce qui représente une inflexion sur les arbitrages budgétaires choisis jusqu'à présent. Cela représenterait alors une baisse historique de la dépense publique de -0,3 % en volume. Au-delà de la difficulté de réaliser 20 milliards d'économie de dépense publique, se pose également la question du multiplicateur budgétaire à court terme qui est plus élevé pour la dépense publique que pour les PO. Si bien sûr l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement s'avérait encore plus ambitieux (inférieur à 3 % du PIB), alors la politique d'austérité devrait être similaire à celle observée en 2013 et le risque d'une récession ne pourrait pas écarté²⁷.

La dette publique, qui représente 90,2 % du PIB en 2012, continuerait sa progression pour atteindre 94,8 % du PIB fin 2014

27. Pour plus de détails, le lecteur peut se référer à la partie « Risques » figurant dans la synthèse.

malgré la réduction du déficit public (tableau 19). En effet, celui-ci n'atteindrait pas en 2014 le seuil de stabilisation de la dette qui est de -1,6 % du PIB pour cette année-là.

Tableau 19. Principaux agrégats des finances publiques

En % du PIB

	2010	2011	2012	2013*	2014*
Solde public	-7,1	-5,3	-4,8	-3,9	-3,0
Dépenses publiques (DP)	56,6	55,9	56,6	57,3	56,7
Taux de croissance de la DP (en %, en euros constants)	1,3	0,7	1,3	0,7	-0,3
Taux de prélèvements obligatoires	42,5	43,7	44,9	46,3	46,7
Dette publique au sens de Maastricht	82,4	85,8	90,2	93,3	94,8

* Préviation OFCE, avril 2013.

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

Encadré 4. Retour sur le déficit public de 2012 : pourquoi un tel écart avec la prévision issue du PLF pour 2013 ?

Le 29 mars 2013, l'INSEE a publié les premiers résultats des comptes nationaux des administrations publiques (APU) pour l'année 2012. Il en ressort un déficit public notifié de 4,8 points de PIB en 2012 au lieu des 4,5 % initialement prévus dans la Loi de finances 2013. Comment peut-on expliquer cet écart de 0,3 point de PIB entre le déficit public prévu et celui issu des premiers comptes fournis par l'INSEE (la somme n'est pas égale à 0,3 à cause des arrondis) ?

- 0,1 point de PIB s'explique par une révision à la hausse du déficit public pour 2011 (5,3 points de PIB contre 5,2 dans la précédente version des comptes) ;
- 0,1 point de PIB s'explique par une révision à la baisse de la croissance pour 2012 (0 % contre 0,3 % initialement prévu) et, mécaniquement, des recettes fiscales et sociales, même si les taux de PO augmentent comme prévu ;
- 0,1 point de PIB s'explique par la mesure exceptionnelle liée à la recapitalisation de la Banque Dexia par l'État français qui, conformément aux règlements européens, est enregistrée en dépense publique ;
- 0,1 point de PIB s'explique par une croissance en volume de la dépense publique plus soutenue que prévue (1 % en euros constants hors recapitalisation de Dexia contre 0,8 % prévus)

De 2010 à 2014, l'effort structurel de réduction des déficits publics réalisé par la France représenterait plus de 6 points de PIB, dont 95 % sur la période 2011-2014 (tableau 2). Sur ces cinq années, deux tiers de l'effort a porté sur la hausse des prélèvements obligatoires (PO) et un tiers sur la réduction structurelle de la dépense publique. Le choix de privilégier l'ajustement des finances publiques par la hausse des PO plutôt que par une baisse drastique de la dépense publique, à contre-courant des choix réalisés par de nombreux pays de la zone euro, semble avoir limité les effets récessifs du choc budgétaire au regard de son intensité.

L'année 2013 est marquée par un effort structurel historique, avec une impulsion budgétaire de -1,8 point de PIB, dont 75 % est dû à la hausse des PO. L'augmentation de la pression fiscale et sociale en 2013 porte à 56 % sur les ménages et à 44 % sur les entreprises. Par ailleurs, la dépense publique augmenterait de 0,7 % en volume en 2013 (1 % hors effet du contrecoup de la dépense supplémentaire liée à la recapitalisation de Dexia), soit un rythme équivalent à celui de 2012 (1 % en volume hors mesure de recapitalisation de Dexia) mais supérieur à celui de 2011 (0,7 % en volume). Cela veut dire que le gouvernement va devoir maintenir la pression sur les dépenses de l'État et la masse salariale, les nouvelles embauches dans l'Éducation nationale, la Justice et l'Intérieur devront en partie être compensés par une accélération de la réduction des effectifs d'autres ministères comme la Défense ou les Finances. Par ailleurs, la croissance de la dépense des administrations de Sécurité sociale resterait contenue du fait notamment de la maîtrise des dépenses de santé (progression de l'ONDAM en valeur de 2,7 % en 2013, soit un rythme inférieur à 3 % pour la quatrième année consécutive) et d'une évolution modérée des dépenses d'assurance vieillesse.

Après trois années de rigueur historique, l'effort budgétaire structurel pour 2014 devrait rester très soutenu. Afin de ramener le déficit public à 3 % du PIB en 2014, l'impulsion budgétaire devrait être de -1,4 point de PIB, soit 0,8 point de plus que ce que prévoyait le gouvernement dans son programme pluriannuel inscrit dans le PLF pour 2013. Dans celui-ci, l'impulsion budgétaire se décomposait entre une hausse des taux de PO de 0,2 point de PIB et une économie structurelle de 0,4 point de PIB sur la dépense publique. Selon nos hypothèses, partant d'une répartition pour 2014 à peu

Tableau 20. Décomposition de la variation du solde public

En points de PIB						
	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2010-14
Solde public	-7,1	-5,3	-4,8	-3,9	-3,0	
Variation du solde public (=A+B+C+D)	0,5	1,8	0,5	1,0	0,9	4,2
(A) Variation des taux de PO (=A1+A2)	0,4	1,2	1,2	1,4	0,4	4,2
(A1) dont mesures nouvelles sur les PO	0,2	1,0	1,2	1,4	0,4	4,0
(A2) dont élasticité spontanée des recettes fiscales au PIB	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
(B) Gains dus à l'écart entre la progression des dépenses publiques et le PIB potentiel* (=B1+B2)	0,1	0,4	0,1	0,4	1,0	1,9
(B1) dont dépenses publiques primaires	0,1	0,8	0,1	0,4	1,0	2,1
(B2) dont charges d'intérêts sur la dette publique)	0,0	-0,4	0,1	0,0	0,0	-0,2
(C) Variation solde conjoncturel	0,1	0,1	-0,8	-0,8	-0,4	-1,8
(D) Impact des recettes non fiscales sur le PIB	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1
Variation solde structurel* (=A+B1)	0,5	2,0	1,3***	1,8	1,4	6,3
Effort structurel** (=A1+B1)	0,3	1,8	1,3***	1,8	1,4	6,1

* Cela correspond à l'écart entre la croissance du PIB potentiel (1,5 % en moyenne sur la période 2010-2014) et celle du PIB effectif (c'est-à-dire la variation de l'écart de production à son potentiel), pondéré par la part des dépenses primaires dans le PIB, il reflète le fait que les dépenses primaires augmentent au rythme du PIB potentiel indépendamment de la croissance observée.

** Il s'agit de l'évolution spontanée des recettes fiscales (hors mesures discrétionnaires), qui reflète la différence de dynamique des assiettes fiscales par rapport à celle du PIB.

*** L'effort structurel n'intègre pas la mesure exceptionnelle de recapitalisation de Dexia qui accroît temporairement la dépense publique de 0,1 point de PIB.

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

près équivalente à celle contenue dans le programme pluriannuel (70 % ajustement sur la dépense publique et 30 % hausse des PO), la restriction budgétaire attendue pour 2014 serait liée pour 1 point de PIB à la réduction des dépenses publiques, le reste résultant de la hausse des prélèvements obligatoires (0,4 point de PIB) (tableau 20). Ce serait la première fois depuis 2010, début de la période d'austérité, que la réduction des dépenses publiques contribuerait plus que la hausse des PO à l'ajustement budgétaire structurel. Pour 2014, la réduction de 20 milliards d'euros de la dépense publique conduirait pour la première fois à une baisse en volume de celles-ci : le gouvernement a évoqué une économie supplémentaire de 5 milliards d'euros des dépenses de l'État sur une assiette d'environ 140 milliards (sur les 414 milliards d'euros de dépenses de l'État) qui porte sur les dépenses de fonctionnement hors pensions et masse salariale, les dépenses d'investissement, les subventions et

les prestations et transferts sociaux. Cela nécessite donc de trouver encore 15 milliards sur les dépenses des collectivités locales et celles de protection sociale. Les pistes d'économie sur les allocations familiales (plafonnement, dégressivité, ...) et les pensions de retraite ont été évoquées (Désindexation, ...) mais les efforts recherchés nécessiteront des ajustements budgétaires sur d'autres postes de la protection sociale (santé, chômage, ...). Et du côté des recettes fiscales, la hausse de 0,4 point de PIB nécessiterait la mise en place de nouveaux PO pour 14 milliards d'euros (8+6) pour compenser la baisse spontanée des 6 milliards de PO en 2014 liés à des mesures temporaires ayant un effet qu'en 2013, comme le prélèvement sur les assureurs (0,8 milliard), ou des mesures dont le rendement diminue, comme la moindre déductibilité des charges financières des entreprises (1,3 milliard), ou la mise en place du CICE ouvrant droit à un crédit d'impôt de 10 milliards en 2014 pour les entreprises, financé partiellement par une hausse de prélèvement sur les ménages (6,5 milliards liés à la hausse de la TVA).

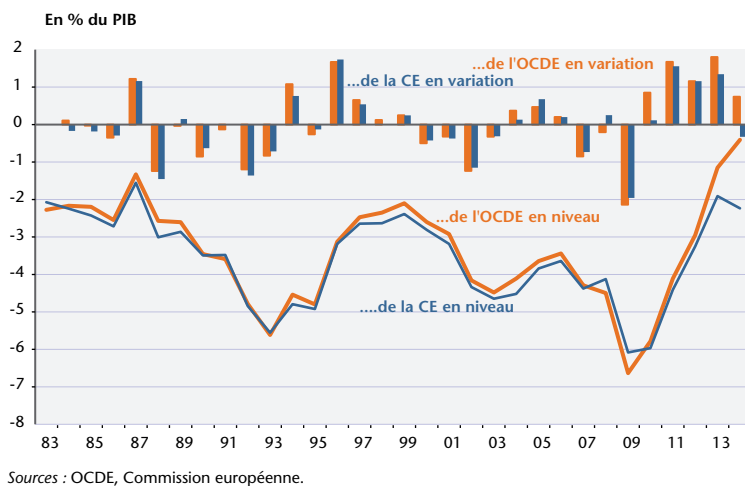
Encadré 5. Quel diagnostic sur le solde public structurel de la France : la grande incertitude de 2014

La politique budgétaire menée depuis 2011 a amélioré profondément la situation des finances publiques de la France. Quelle que soit la mesure retenue, que ce soit celle de l'OCDE ou même celle de la Commission européenne, le diagnostic est sans appel : en 2013, jamais la France n'aura connu, d'un point de vue structurel, de situation budgétaire aussi favorable depuis trente ans (graphique 30) : selon l'OCDE, le solde structurel s'élèverait, en 2013, à -1,1 point de PIB et à -1,9 point pour la Commission européenne. Le gouvernement, quant à lui, l'estime à -1,6 point de PIB.

Mais la grande divergence porte sur 2014 : en effet, l'OCDE évalue le solde structurel, dans son dernier rapport de mars 2013, à -0,4 % du PIB (et donc un solde structurel primaire excédentaire de plus de 2 points de PIB), soit une amélioration de celui-ci de 0,8 point de PIB en 2014. A l'inverse, la Commission européenne le prévoit, dans son dernier rapport de février 2013, à -2,2 % du PIB pour 2014, soit une dégradation de celui-ci de 0,3 point de PIB. Selon le programme pluriannuel contenu dans le PLF 2013, le solde structurel devrait s'améliorer de 0,6 point de PIB en 2014 et atteindrait -1 point de PIB. Et selon nos calculs, l'effort structurel devrait être de 1,4 point de PIB en 2014 si le gouvernement veut atteindre 3 % de déficit public. D'une impulsion budgétaire positive (+0,3 point de PIB pour la Commission européenne) à une

impulsion budgétaire franchement négative (-0,8 pour l'OCDE et -1,4 pour l'OFCE), l'écart de jugement sur la politique budgétaire pour 2014 est considérable. Si l'on retient la mesure de l'OCDE ou de l'OFCE, les ajustements budgétaires de la France en 2014 vont au-delà de ce qu'exige la règle d'or budgétaire qui veut, conformément aux traités européens, que les pays ne dépassent pas 0,5 % de déficit structurel à moyen terme. Alors qu'au contraire pour la Commission européenne, la France s'écarte de son objectif de moyen terme de réduction du déficit structurel en passant d'une politique de rigueur à une politique de relance en 2014. Si, au regard de la divergence de ces chiffres, les recommandations de politique budgétaire devraient être très différentes (atténuation de l'austérité en 2014 dans un cas et intensification de l'austérité dans l'autre), il n'en reste pas moins que contre toute attente les prévisions de croissance de l'OCDE et de la Commission européenne pour 2014 sont similaires.

Graphique 30. Solde public structurel



Références bibliographiques

Artus P., 2013-1, « Où la crise a-t-elle emmené le chômage structurel ? Une approche par la variation de l'inflation », Natixis – Recherche Économique, *Flash Économie*, 34.

Artus P., 2013-2, « De combien la crise a-t-elle fait monter le taux de chômage structurel ? », Natixis – Recherche Économique, *Flash Économie*, 84.

- Artus P., 2013-3, « Comment réduire le chômage dans la zone euro ? », Natixis – Recherche Économique, *Flash Économie*, 203.
- Blot C., M. Cochard, B. Ducoudré et E. Heyer, 2012, « Déflation sous-jacente », *Revue de l'OFCE*, 123, avril.
- Cochard M., G. Cornilleau et E. Heyer, 2010. « Les marchés du travail dans la crise », *Économie et Statistique*, 438-440, 181-204.
- Heyer E., F. Reynes et H. Sterdyniak, 2007, « Structural and reduced approaches of the equilibrium rate of unemployment, a comparison between France and the United States », *Economic Modelling*, 24, (1).
- Heyer E. et X. Timbeau, 2002, « Le chômage structurel à 5 % en France ? », *Revue de l'OFCE*, 80, janvier.
- L'Horty Y. et F. Thibault, 1998, « Le chômage d'équilibre, de quoi parlons-nous ? », *Revue française d'économie politique* 13 (4), automne.
- Heyer E., H. Le Bihan et F. Lerais, 2000, « Relation de Phillips, Boucle prix-salaire : une estimation par la méthode de Johansen », *Economie et prévision*, 146, 43-60, octobre décembre.
- Reynes F. 2006, *La formation des salaires et le concept de taux de chômage d'équilibre – Une tentative de réconciliation des courbes Wage Setting et de Phillips*, Thèse de Doctorat.

I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle, en %	2012	2013	2014
En % de variation aux prix chaînés :			
PIB	0,0	-0,2	0,6
Importations	-0,3	0,1	1,7
Dépenses de consommation des ménages	-0,1	0,0	0,8
FBCF totale, dont :	0,0	-1,9	-0,5
Sociétés non financières	-0,6	-2,2	0,2
Ménages	0,4	-1,9	-0,9
Administrations publiques	0,2	-1,0	-2,8
Exportations	2,5	0,9	2,2
Contribution des stocks à la croissance, en %	-1,0	-0,3	0,0
Demande intérieure hors stocks	0,3	-0,1	0,6
Compte des ménages, en termes réels %			
Salaires bruts	0,1	0,0	-0,1
Salaires nets	0,0	-0,4	-0,3
Prestations sociales	1,7	2,4	1,2
Prélèvements sociaux et fiscaux	5,3	6,9	1,8
Revenu disponible	-0,4	-0,4	0,3
Taux d'épargne, en % du RDB	16,0	15,6	15,2
Déflateur de la consommation en glissement %	1,3	1,5	0,8
en moyenne %	1,7	1,3	1,1
Compte des sociétés non financières, en %			
Taux de marge	27,9	27,9	28,0
Taux d'épargne	13,1	12,3	12,3
Taux d'investissement (en volume)	17,9	17,5	17,4
Taux d'autofinancement (hors stock)	65,2	64,1	65,2
Compte du reste du monde et des administrations			
Taux de prélèvement obligatoire, en % du PIB	44,9	46,3	46,7
Solde public au sens de Maastricht, % du PIB	-4,8	-3,9	-3,0
Solde commercial, en milliards € (1)	-43,7	-27,1	-14,3
Emploi salarié, en glissement annuel %	-0,4	-0,8	-0,6
Emploi total, en glissement annuel %	-0,3	-0,5	-0,5
Chômage BIT, en millions	3,822	3,089	3,293
Taux de chômage BIT moyen, en %	9,9	10,7	11,4
Taux de change \$/€	1,29	1,33	1,35
Taux d'intérêt à court terme (2)	0,6	0,2	0,2
Taux d'intérêt à long terme (3)	2,5	2,0	2,0

(1) FAB/FAB, au sens de la comptabilité nationale

(2) Taux PIBOR puis EURIBOR à trois mois

(3) Taux des OAT à 10 ans

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, avril 2013.

II. France. Ressources et emplois en biens et services, aux prix chaînés

	Niveau (prix chaînés)	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
		2012				2013				2014				2012	2013	2014
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
PIB	1801	-0,1	-0,1	0,2	-0,3	-0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	-0,2	0,6
Importations	515	-0,1	1,6	-0,2	-1,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	-0,3	0,1	1,7
Dépenses de consommation des ménages	990	0,2	-0,3	0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,1	0,0	0,8
Dépenses de consommation des administra- tions	370	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	1,4	1,2	0,2
FBCF totale, dont:	368	-1,0	0,3	-0,4	-0,8	-0,7	-0,4	-0,4	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	-1,9	-0,5
Sociétés non financières	192	-1,6	0,4	-0,6	-0,8	-0,8	-0,6	-0,4	0,0	0,1	0,3	0,2	0,3	-0,6	-2,2	0,2
Sociétés finan- cières	14	1,0	0,4	-0,4	0,1	-0,5	-0,4	-0,1	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	4,5	-0,8	0,9
Ménages	101	-0,5	-0,1	-0,1	-0,9	-0,8	-0,1	-0,5	-0,3	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,4	-1,9	-0,9
Administrations publiques	57	-0,7	0,6	-0,2	-0,8	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	0,2	-1,0	-2,8
ISBLSM	3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	1,2	1,2	1,3
Exportations	488	-0,1	0,4	1,0	-0,6	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	2,5	0,9	2,2
Contribution																
Demande inté- rieure hors stocks		0,1	0,0	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	-0,1	0,6
Variations de stocks		-0,2	0,3	-0,2	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,0	-0,3	0,0
Solde extérieur		0,0	-0,4	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2	0,0

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013.

III. Déflateur de la consommation et taux de salaire horaire

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Déflateur de la consommation	0,6	0,2	0,1	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,0	1,7	1,3	1,1
Salaire horaire moyen brut	0,7	0,4	0,6	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	0,2	2,2	1,9	1,8

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013.

IV. Emploi et productivité par tête

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %			
	2012				2013				2014				2012	2013	2014	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Branches principalement marchandes																
Effectifs	0,0	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,7	-0,7	
Productivité par tête	-0,2	-0,1	0,3	-0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	-0,1	0,8	1,9	

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013.

V. Éléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Masse salariale brute (1)	-0,2	0,2	0,3	0,0	-0,2	-0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,1
Masse salariale nette (1)	-0,2	0,2	0,2	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,3
Prestations sociales (1)	0,4	0,8	0,8	0,2	0,8	0,6	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	1,7	2,4	1,2
Revenu disponible réel (1)	-0,3	0,4	0,0	-0,8	-0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,4	-0,4	0,3
Taux d'épargne en % du RDB	15,7	16,3	16,2	15,6	15,6	15,6	15,6	15,6	15,4	15,2	15,0	15,0	16,0	15,6	15,2
Taux d'épargne en logement	8,4	8,4	8,4	8,4	8,3	8,3	8,3	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,4	8,3	8,2
Taux d'épargne financière	6,2	6,8	6,8	6,1	6,2	6,3	6,2	6,3	6,1	5,9	5,8	5,7	6,5	6,3	5,9

(1) Aux prix chaînés de l'année précédente

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013

VI. Commerce extérieur et parts de marché

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Importations en volume	-0,1	1,6	-0,2	-1,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	-0,3	0,1	1,7
Prix des importations	1,2	-0,6	0,2	0,4	0,1	-0,2	-0,6	-0,3	-0,3	-0,2	0,1	-0,3	1,8	-0,2	-1,0
Demande interne	-0,1	0,2	0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,0	0,8
Exportations en volume	-0,1	0,4	1,0	-0,6	0,2	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	2,5	0,9	2,2
Prix des exportations	0,7	-0,3	0,8	0,3	0,7	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	-0,1	-0,3	1,4	2,1	0,8
Demande mondiale	0,2	0,5	0,9	-0,6	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	2,6	1,0	2,1

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013.

VII. Taux d'intérêt et taux de change

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %			
	2012				2013				2014				2012	2013	2014	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Taux d'intérêt :																
A court terme (1)	1,0	0,7	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,2	0,2	
A long terme (2)	3,0	2,8	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,5	2,0	2,0	
1 euro = ... Dollar	1,31	1,28	1,25	1,30	1,32	1,33	1,34	1,34	1,35	1,35	1,35	1,35	1,29	1,33	1,35	

(1) Taux PIBOR puis EURIBOR à 3 mois.

(2) Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, avril 2013.